Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Mardi 24 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6906 - 23e année

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ANGOLAISE :

« Servir au mieux les intérêts de nos peuples »

P 5

ÉTABLISSEMENT DE LA CARTOGRAPHIE SOCIALE

Tebboune veut un modèle algérien

La cartographie sociale nationale permettra aux pouvoirs publics d'avoir une idée claire sur les segments de la population qui sont réellement dans le besoin de l'assistance de l'État- et ce qui ne le sont pas d'ailleurs- et ce dans le but de faire parvenir les subventions aux populations ciblées.

LIRE EN PAGE 2



Ph: DR

LE PROFESSEUR KARIM ZAGHIB COMME CHEF DU PROJET

L'Algérie fabriquera la batterie au lithium

P 3

DEVANT LA COMMISSION COMPÉTENTE DU SÉNAT



Lebbou expose la Loi de finances 2027

P 5

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

Encore un jour pour convaincre

P 3

LOGEMENT LPL

L'ENPI ouvre les inscriptions dans 21 wilayas

P 4

REMIS DE SA BLESSURE

Belloumi fait parler son talent en Premier League

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME KAID AHMED - TIARET, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Un duel d'endurance indécis

P 21

CHENGRIHA ORDONNE À LA GENDARMERIE NATIONALE DE LUTTER SANS MERCI CONTRE LES BARONS DE LA DROGUE ET DE LA SPÉCULATION

« Imposez l'autorité de l'État »

Pour Chengriha, le principe de l'État de droit n'empêche en aucun cas l'Algérie d'exercer la force de la loi pour protéger l'ordre public contre les dealers de drogue, ni encore l'empêcher de protéger les droits des citoyens contre ceux qui jouent avec leurs vivres.

P 3



L'ÉDITO

Débusquer les faux nécessiteux

L'État algérien ne renoncera jamais à son caractère social comme principe inspiré des idéaux de nos glorieux martyrs qui ont libéré le pays. La gratuité de l'école, de la santé, des services sociaux, de la prise en charge des couches vulnérables et défavorisées, la subvention des salaires faibles, l'aide au logement et aux produits de large consommation, l'État demeure aux côtés des citoyens même dans les années des vaches maigres que le pays a eu à traverser. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ne démord pas de ce principe cardinal qui guide la politique de l'État. Il ne manque pas à chacune de ses sorties publiques à rassurer le citoyen quant à la poursuite du système des subventions. La préservation du pouvoir d'achat est son dada. Le gouvernement a prévu, dans le projet de loi de finances 2027, une enveloppe de 414 milliards de dinars pour les transferts sociaux. Mais, face aux défis économiques monstrueux que devra relever l'Algérie, le système des subventions massives commence à démontrer ses limites. C'est d'autant plus que le pays s'apprête à basculer dans une économie libérale, mais qui tient compte, toutefois, du caractère social de l'État. Ainsi, les contrecoups du « tout social » ne doivent pas affecter les équilibres financiers de l'État. L'Algérie continuera-t-elle ainsi à supporter ces charges lourdes ? La réponse se trouve dans la révision du système des subventions. L'État veut aller sur des aides plus ciblées. Car continuer à subventionner sans compter n'est pas la solution. C'est-à-dire que les soutiens financiers publics devraient toucher exclusivement les personnes qui en sont dans le besoin. Les vrais nécessiteux, pas les nantis qui profitent, malheureusement, de la main généreuse de l'État pour s'enrichir davantage au détriment des personnes défavorisées. Mais aller sur un système ciblé n'est pas une tâche de tout repos. C'est pourquoi le chef de l'État insiste sur l'importance d'élaborer d'abord une cartographie sociale nationale adaptée aux spécificités de l'Algérie. Il a réitéré à maintes reprises sa volonté de réformer le système des subventions généralisées pour le supplanter par un ciblage direct au profit des citoyens à revenus faibles et moyens. Mais cette réforme doit répondre à une exigence de taille. Celle de trouver un point d'équilibre entre une économie libérée à l'horizon et un système social capable de garantir la justice sociale. Pas question d'appliquer les modèles importés de l'étranger. L'Algérie vise son propre paradigme et qui tient compte de ses propres orientations économiques et sociales.

Farid Guellil

ETABLISSEMENT DE LA CARTOGRAPHIE SOCIALE

Tebboune veut un modèle algérien

La cartographie sociale nationale permettra aux pouvoirs publics d'avoir une idée claire sur les segments de la population qui sont réellement dans le besoin de l'assistance de l'État- et ce qui ne le sont pas d'ailleurs- et ce dans le but de faire parvenir les subventions aux populations cibles.



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la poursuite des efforts engagés pour l'élaboration de la carte sociale nationale, en insistant sur la nécessité d'assurer une coordination totale entre les différents secteurs concernés. Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, le chef de l'État a également instruit les responsables concernés d'établir un référentiel algérien dédié aux données sociales, couvrant l'ensemble des niveaux, sans se limiter aux modèles préétablis importés de l'étranger. Ce projet stratégique vise à mettre en place une base de données sociale unifiée permettant de mieux connaître la situation socioéconomique de la population algérienne.

Concrètement, la cartographie sociale devrait offrir une meilleure visibilité sur les besoins des citoyens, les catégories sociales, les conditions de vie des ménages ainsi que les disparités entre les différentes régions du pays. L'objectif est notamment de permettre aux pouvoirs publics de disposer d'informations fiables et actualisées afin de mieux orienter les aides et les dispositifs de soutien de l'État, d'identifier plus précisément les besoins des populations et d'améliorer l'efficacité des politiques sociales. À travers cette démarche, les autorités entendent également renforcer la cohérence entre les différents secteurs, notamment ceux de la solidarité, de la santé, de l'emploi et de la numérisation, afin de disposer d'une vision globale de la situation sociale du pays. En insistant sur l'élaboration d'un référentiel propre à l'Algérie, le président de la République souligne, par ailleurs, l'importance de tenir compte des spécificités économiques, démographiques et sociales nationales, plutôt que de reproduire des modèles étrangers qui ne correspondent pas nécessairement aux réalités du pays. La carte sociale nationale est ainsi appelée à devenir un outil d'aide à la décision publique, au service d'une meilleure répartition des ressources et d'une politique de solidarité plus efficace et mieux ciblée.

Ania N.

PROJETS FERROVIAIRES ET PORTUAIRES

Le Président salue l'avancement des travaux et donne de nouvelles orientations

Lors de la même réunion, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité du niveau d'avancement des travaux de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El-Hadba à Oued Kebrit et au port d'Annaba, ainsi que du projet de réalisation du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba. À cette occasion, il a chargé le ministre du secteur de transmettre ses remerciements et ses encouragements à l'ensemble des travailleurs des travaux publics, à travers le territoire national, pour les efforts consentis au service du développement des infrastructures stratégiques du pays. Le chef de l'État a également donné une orientation concernant la valorisation des ressources disponibles, en instruisant d'exploiter le sable extrait des profondeurs des ports dans les projets de travaux publics, plutôt que de recourir au sable des oueds, dont l'utilisation affecte les eaux souterraines. Par ailleurs, le président de la République a renouvelé ses instructions concernant l'accélération de l'entrée en activité effective de la Société nationale de nettoyage des ports. Cette entreprise, dont il avait précédemment ordonné la création, est appelée à remplacer les sociétés étrangères qui assurent ces missions en Algérie depuis plusieurs décennies.

A. N.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Les leviers de modernisation du système national à l'examen

Dans le cadre des perspectives de développement du système national de santé, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, a reçu le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr Elias Zerhouni, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en présence du président de l'Instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche scientifique, Pr Mostéfa Khiati, ainsi que des membres de la commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique, présidée par Nabil Aouffen. Selon la même source, « cette réunion a pour objectif de renforcer les liens de coopération avec les compétences scientifiques nationales à l'étranger et de mettre à profit leurs expertises et leurs expériences internationales pour accompagner le processus de réformes et de modernisation que connaît le secteur ». À l'entame de la rencontre, Ait Messaoudene a mis l'accent sur « l'importance de valoriser les compétences nationales et de mobiliser leur expertise et leurs potentialités scientifiques à l'appui des efforts visant à moderniser le système national de santé et à améliorer ses performances ». Il a également mis en avant « la volonté du ministère de la Santé d'ancrer la complémentarité entre la recherche scientifique, le développement technologique et la pratique sanitaire », de manière à appuyer la modernisation du système national de santé, à promouvoir la qualité des prestations de santé et à améliorer la prise en charge du citoyen. À cette occasion, le ministre a présenté la feuille de route adoptée par son département pour le développement du secteur, articulée autour de plusieurs axes, notamment la numérisation, la modernisation des modes de gestion et l'amélioration de la prise en charge du malade. Il a affirmé, dans ce contexte, que « le projet du dossier électronique du patient a atteint des niveaux avancés et en est à sa phase finale », ce qui permettra d'« améliorer le suivi du parcours de soins du patient et de faciliter l'échange d'informations médicales avec fluidité entre les différents établissements de santé », a ajouté la même source. La rencontre a également permis d'évoquer le développement des services de télémédecine, considérés comme l'une des solutions modernes à même de rapprocher les services de santé des citoyens et d'élargir leur accès, notamment dans les zones éloignées.

NUMÉRISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

D'autre part, le ministre a abordé le volet relatif aux équipements médicaux, ainsi que le développement des plateformes y afférentes, mettant en avant la nécessité de « renforcer la coordination et la coopération entre les secteurs public et privé dans ce domaine ». Pour sa part, le professeur Zerhouni s'est dit prêt « à accompagner le ministère de la Santé dans la mise en œuvre des politiques et plans tracés », en mettant à profit son expérience scientifique et professionnelle au service des projets visant à développer le système national de santé, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'innovation, de la recherche scientifique, du transfert des technologies avancées et du développement des applications de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la santé, selon le communiqué.

L.Zeggane

PROPRETÉ URBAINE ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Deux priorités pour la wilaya d'Alger

L'anticipation et la prévention ont été au centre d'une réunion de la commission de l'environnement, présidée par le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi. La rencontre a été consacrée au suivi de l'état de propreté de l'environnement, à la mise en œuvre du plan préventif en prévision de la saison des pluies, ainsi qu'à la prévention et à la lutte contre les incendies de forêt. Selon un communiqué des services de la wilaya, cette réunion a permis au wali d'Alger d'écouter plusieurs exposés présentés par les walis délégués, portant sur la situation environnementale et les opérations réalisées à travers les différentes circonscriptions administratives. À cette occasion, Mohamed Abdenour Rabhi a insisté sur la nécessité d'intensifier les opérations de nettoyage, de collecte des déchets et de traitement des points noirs. Une attention particulière devra également être accordée au curage des avaloirs et à la disponibilité des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, afin de renforcer la prévention des risques liés aux fortes précipitations. Le responsable a également appelé à intensifier la collecte des déchets verts, l'élagage des arbres et l'entretien des espaces verts, dans le but d'améliorer le cadre de vie et l'environnement urbain. Le wali a, par ailleurs, mis l'accent sur la mobilisation et la coordination de l'ensemble des services concernés, notamment les directions exécutives, les établissements publics de wilaya et les communes. Il a également insisté sur le renforcement des moyens humains et matériels afin d'assurer l'efficacité et la continuité des interventions. Dans ce dispositif, une importance particulière a été accordée au rôle de terrain de l'équipe de motocyclistes, qui intervient de jour comme de nuit pour détecter les anomalies et les différents points noirs. Ces derniers sont ensuite signalés à travers une application dédiée, permettant d'accélérer les interventions et d'assurer le suivi du traitement des insuffisances constatées.

PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT

La réunion a également porté sur la situation des espaces forestiers et le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. À ce titre, Mohamed Abdenour Rabhi a donné des instructions pour engager les mesures préventives de manière anticipée et assurer une coordination étroite entre les différents services concernés. L'objectif est de garantir une pleine préparation et une meilleure mobilisation des moyens nécessaires pour faire face à toute éventualité durant la saison estivale, conclut le communiqué des services de la wilaya.

A. N.

CHENGRIHA ORDONNE À LA GENDARMERIE NATIONALE DE LUTTER SANS MERCI CONTRE LES BARONS DE LA DROGUE ET DE LA SPÉCULATION

« Imposez l'autorité de l'État »

Pour Chengriha, le principe de l'État de droit n'empêche en aucun cas l'Algérie d'exercer la force de la loi pour protéger l'ordre public contre les dealers de drogue, ni encore de l'empêcher de protéger les droits des citoyens contre ceux qui jouent avec leurs vivres.

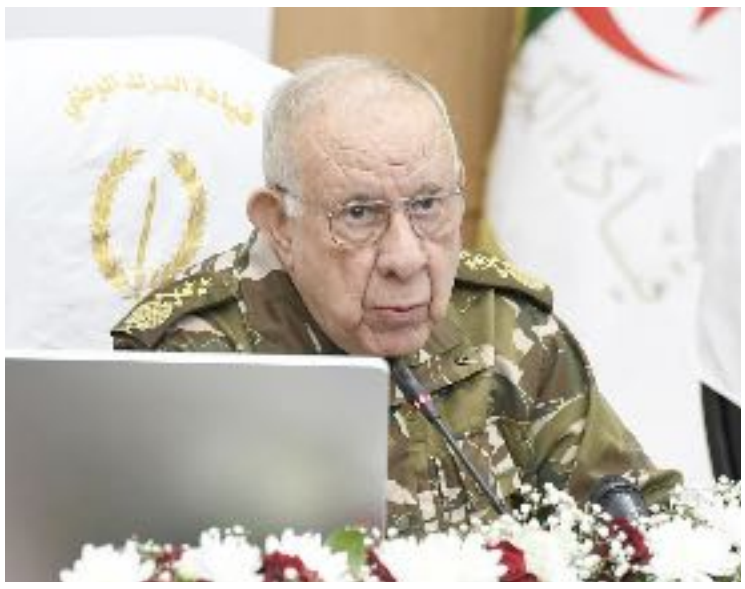

Ph : DR

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chengriha, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au niveau du commandement de la Gendarmerie nationale, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Après une traditionnelle cérémonie d'accueil donnée par le général-major Ali Sidane, commandant de la Gendarmerie nationale, le ministre délégué auprès du MDN s'est recueilli à la mémoire du chahid Larbi Ben M'hidi, héros de la Guerre de libération nationale dont le siège du commandement de la Gendarmerie porte le nom. Le chef d'état-major a, également, déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux martyrs.

Chengriha a, par la suite, tenu une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels, où il a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence, à l'ensemble des unités de ce corps, dans laquelle il a indiqué que « la démarche visant à bâtir un État de droit est devenue un engagement quotidien, dont s'acquittent avec professionnalisme et impartialité les institutions de l'État ». « L'un des facteurs essentiels dans la consolidation de l'État de droit figure l'attachement ferme et constant au devoir de se soumettre tous à la loi, sans exception, comme l'a affirmé Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa supervision de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027 », a-t-il rappelé. « En effet, l'État de droit n'est pas un slogan que l'on brandit à chaque occasion, mais un devoir quotidien dont s'acquittent, avec professionnalisme et impartialité, les institutions de l'État, à leur tête la Gendarmerie nationale, qui constitue l'une des composantes essentielles de l'avant-garde qui assure la protection de l'ordre public et la préservation des droits des citoyens », a-t-il fait remarquer en substance.

Il a également mis en exergue l'importance d'« intensifier les efforts, en vue d'atteindre les objectifs de cette démarche résolue, notamment en imposant l'autorité de l'État et en faisant face aux menaces, à l'instar de la drogue, ainsi qu'aux desseins qui tentent de porter atteinte aux subsistances du citoyen et à son pouvoir d'achat ». « Ainsi, il est de votre responsabilité, en votre qualité de corps disposant des prérogatives de police judiciaire, de veiller à l'application stricte de la loi et de la réglementation en vigueur à l'égard de tous, sans exception. Aucun individu, ni partie, ne saurait jouir d'une immunité, et aucune forme de dépassement à l'encontre du citoyen ne saurait être tolérée, lequel représente le socle de l'État et de la République, et la source de légitimité de leurs pouvoirs », a-t-il insisté, poursuivant en déclarant : « De même, il incombe au personnel de la Gendarmerie nationale de poursuivre l'intensification des efforts en vue de concrétiser les objectifs de cette démarche résolue, notamment en imposant l'autorité de l'État, en faisant face aux tentatives des ennemis de la Patrie et des traîtres d'inonder notre pays par toutes sortes de drogues et de psychotropes et en déjouant les vils desseins qui tentent de s'en prendre aux subsistances des citoyens et à leur pouvoir d'achat. » Au terme de cette visite, Chegriha a donné aux cadres et personnels du Commandement de la Gendarmerie nationale une série d'instructions et d'orientations portant essentiellement sur la nécessité, conclut le communiqué du MDN, de « faire preuve davantage de vigilance et de prudence, pour faire échouer tous les plans malveillants visant notre pays, et de prendre toutes les mesures qui s'imposent, susceptibles de garantir la sécurisation totale et globale des différentes régions du pays et de ses frontières, notamment à l'aune de la conjoncture instable que connait notre environnement régional ».

Farid Guellil

LE PROFESSEUR KARIM ZAGHIB COMME CHEF DU PROJET

L'Algérie fabriquera la batterie au lithium

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, a indiqué un communiqué de la Présidence. À cette occasion, le président Tebboune a nommé le professeur Karim Zaghib comme chef du projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes de réalisation techniques et technologiques, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, à travers la société Sonelgaz internationale, a précisé le communiqué.

Le professeur Zaghib a, aux termes de cette réunion, fait une déclaration à la presse. « C'était une réunion exceptionnelle avec monsieur le président Abdelmadjid Tebboune et son équipe en présence de plusieurs ministres pour discuter d'un projet ambitieux et d'une importance majeure dans le domaine des batteries, notamment la chimie du phosphate de fer. C'est un projet d'une grande fiabilité, d'autant plus que l'Algérie possède un écosystème intégré et exceptionnel car elle dispose de minéraux critiques », a-t-il expliqué, ajoutant que « l'objectif est d'accélérer le rythme de production du mélange entre le fer et le phosphate qui se transforme en cathode pour les batteries lithium-ion. Nous avons également abordé la création d'une usine de batteries d'une capacité de 5 GWh, de sorte que leur utilisation ne se limite pas seulement aux véhicules électriques, mais inclut également le stockage d'énergie, tout en réfléchissant aux perspectives en tant que projets prometteurs pour l'Algérie, non seulement pour répondre aux besoins locaux mais pour s'orienter aussi vers les marchés internationaux à travers le marché africain, européen, nord-américain et asiatique, notamment la Chine et d'autres pays ».

F. G.

CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE 2026

Encore un jour pour convaincre

La campagne électorale pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) prend fin aujourd'hui, mardi 24 novembre, après vingt jours d'activités consacrées à la présentation des programmes et à la mobilisation des électeurs. À compter de demain, mercredi, les candidats et les formations politiques entreront dans la période de silence électoral, qui se poursuivra jusqu'au vendredi 27 novembre, veille du scrutin prévu samedi 28 novembre.

DES MEETINGS À TRAVERS LE PAYS POUR TERMINER

Lors du 19e jour de campagne, hier, plusieurs responsables de partis politiques ont poursuivi leurs déplacements à travers le pays. Le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a animé deux meetings à Bouira et Tizi-Ouzou, tandis que le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a tenu trois rassemblements à Boumerdès, Tizi-Ouzou et Béjaïa. Le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a animé un meeting à Ouargla, alors que le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a tenu deux rencontres à Ksar El-Boukhari et M'Sila. Le secrétaire général du RND, Monder Bouden, a également animé deux meetings à Tizi-Ouzou et Béjaïa. De leur côté, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, et le président du parti El-Karama, Mohamed Daoui, ont rencontré leurs militants respectivement à Béchar et Ouargla. À Oran, la présidente de TAJ, Fatima Zohra Zerouati, a animé un meeting à Bir El Djir. Le président de Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a poursuivi ses activités de proximité dans cinq communes de la wilaya d'Alger. Enfin, le président du Conseil national de la Choura du Mouvement El-Bina El-Watani, Nasreddine Salem Cherif, a animé un meeting à Tixter, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

LES PRÉROGATIVES DES ÉLUS SUR TOUTES LES LÈVRES

La veille, au 18e jour de campagne, plusieurs responsables de partis politiques avaient plaidé pour une nouvelle vision de la gestion des collectivités locales, accordant aux assemblées élues un rôle plus actif dans le développement économique. À Mascara, le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, avait appelé au renforcement des prérogatives des élus et à une gestion moderne des communes, fondée sur la proximité avec le citoyen. Dans le même sens, le secrétaire général du RND, Monder Bouden, avait plaidé, à Mostaganem, pour faire de la commune un acteur du développement, capable de créer des richesses et de promouvoir l'investissement et l'emploi. À Messâad, le président du parti El-Karama, Mohamed Daoui, avait insisté sur le rôle des assemblées élues dans la poursuite du développement.

PARTICIPATION CITOYENNE ET PROXIMITÉ

D'autres responsables avaient mis l'accent sur la participation citoyenne et la proximité. À Laghouat, le président du MSP, Abdelâali Hassani Cherif, avait appelé les citoyens à exercer leur droit électoral. À Alger, le président de Sawt Echaâb, Lamine Osmani, avait plaidé pour l'élargissement des prérogatives des élus locaux et la valorisation du potentiel industriel et agricole de Réghaïa. À Oran, le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, avait mis en avant l'expérience des candidats de son parti et leur engagement à servir les citoyens. À Tizi-Ouzou, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, avait présenté le scrutin comme une occasion de consacrer la pratique démocratique et de prendre en charge les préoccupations des citoyens.

Ania N.

TINDOUF

Les bureaux itinérants entrent en service

Les premiers bureaux de vote itinérants destinés aux populations nomades et aux habitants des zones enclavées ont entamé leur déploiement, hier, dans la wilaya de Tindouf, en prévision des élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain. La coordinatrice de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Samira Aboud, a indiqué que toutes les dispositions organisationnelles et logistiques avaient été prises en coordination avec les services locaux. Le premier bureau itinérant devait se diriger, lundi, vers la région de Chenachène. Les autres bureaux mobiles rejoindront leurs centres respectifs mardi, afin de permettre aux populations du désert de Tindouf d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions et en toute transparence.

A. N.

LOGEMENT LPL

L'ENPI ouvre les inscriptions dans 21 wilayas

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé la poursuite de la commercialisation des logements relevant de la formule du Logement promotionnel libre (LPL), à travers une inscription en ligne.



L'opération concerne actuellement des projets immobiliers répartis dans 21 wilayas, tandis que de nouvelles offres devraient être proposées prochainement dans d'autres régions du pays. Dans un communiqué publié hier, l'ENPI a précisé que les wilayas concernées sont : Adrar, Chlef, Oum El-Bouaghi, Batna, Béjaïa, Béchar, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Sétif, Annaba, Constantine, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, El-Tarf, Tissemsilt, Aïn Defla et Béni Abbès.

QUI PEUT ACHETER UN LOGEMENT LPL ?

Contrairement aux formules de logements bénéficiant d'une aide financière de l'État, le Logement promotionnel libre est une formule de vente immobilière commerciale. Ainsi, l'acquisition d'un logement LPL n'est pas soumise aux conditions de revenus ou aux critères d'éligibilité applicables aux logements aidés par l'État. La formule est notamment ouverte : aux citoyens algériens résidant en Algérie, aux Algériens établis à l'étranger, aux personnes souhaitant acquérir un logement sans être soumises aux conditions d'accès aux aides publiques au logement. L'ENPI précise que la résidence en Algérie n'est pas une condition obligatoire pour s'inscrire. Après l'inscription électronique, le souscripteur doit déposer son dossier auprès de la direction des projets ou des services commerciaux compétents de la wilaya concernée.

COMMENT S'INSCRIRE POUR ACHETER UN LOGEMENT LPL ?

La procédure commence exclusivement sur la plateforme électronique de l'ENPI. Les personnes intéressées doivent : accéder au site officiel de l'ENPI, consulter les projets immobiliers proposés, choisir la wilaya, le projet et la typologie du logement disponible, remplir le formulaire d'inscription avec des informations personnelles exactes, conserver et imprimer le document de confirmation d'inscription, constituer le dossier administratif et le déposer auprès des services compétents de l'ENPI, conformément aux instructions communiquées. L'établissement insiste notamment sur l'exactitude du numéro d'identification national et du numéro de téléphone renseignés. Toute erreur concernant le numéro d'identification national peut entraîner l'annulation de l'inscription. En cas d'inscriptions multiples, seule la dernière inscription est prise en considération. Les personnes souhaitant acquérir un logement LPL sont invitées à consulter directement la plateforme officielle de l'Entreprise nationale de promotion immobilière : Site officiel : https://www.enpi.dz/ Plateforme d'inscription LPL : https://www.enpi-net.dz/LPL/?lang=fr. Il convient de rappeler que le LPL est une formule d'acquisition à titre commercial : les prix, les caractéristiques des logements et les modalités de paiement dépendent des projets proposés par l'ENPI. Il est donc recommandé de consulter ces informations avant tout engagement financier.

Ania N.

E - PAIEMENT

180 000 TPE pour accélérer la fin du « tout-cash »

L'Algérie entend accélérer la généralisation du paiement électronique à travers le déploiement de 180 000 nouveaux terminaux de paiement électronique (TPE) d'ici au 22 janvier 2027. Le ministère des Finances a accordé un délai de deux mois aux six banques publiques pour installer et mettre en service ces équipements, avec des quotas obligatoires et un suivi hebdomadaire de l'opération, fixé à un objectif de 30 000 terminaux.

Cette initiative s'accompagne également du relèvement des plafonds de paiement par cartes bancaires, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises et les institutions, afin de faciliter les transactions de montants importants et d'accélérer les opérations commerciales. L'objectif est notamment de rendre le paiement électronique plus accessible et plus adapté aux besoins des différents utilisateurs. Les chiffres disponibles illustrent toutefois l'ampleur du chantier. Selon les données publiées par le média Rass El Mal, l'Algérie comptait, en 2026, près de 22 millions de cartes de paiement en circulation, dont plus de 18 millions de cartes Edahabia d'Algérie Poste. En revanche, seuls 104 000 terminaux de paiement électronique étaient opérationnels à la fin du mois de mars, un parc qui devrait atteindre environ 284 000 appareils après la mise en œuvre du nouveau programme. En parallèle, plus de huit millions de transactions ont été effectuées à travers les distributeurs automatiques de billets durant le premier semestre 2026, enregistrant une progression de 81 %. Malgré cette évolution, la couverture du tissu commercial demeure limitée. Le pays compte environ 2,4 millions de commerçants, tandis que les 284 000 terminaux prévus ne représenteraient qu'un taux de couverture théorique d'environ 11,7 % du registre du commerce, même après le déploiement de la nouvelle dotation.

LE DÉFI DE L'ADHÉSION DES COMMERÇANTS

Au-delà de la disponibilité des équipements, la généralisation du paiement électronique dépendra surtout de l'adhésion effective des commerçants. Les données avancées font état de plus d'un million de personnes physiques exerçant une activité commerciale, dont l'implication demeure déterminante pour élargir l'utilisation de ces moyens de paiement et encourager la formalisation des transactions. L'installation des terminaux constitue ainsi une étape importante, mais elle ne suffit pas, à elle seule, à réduire la dépendance à l'argent liquide. Les difficultés de connexion, les éventuelles défaillances techniques, le manque d'équipements chez certains commerçants et les habitudes de paiement en espèces restent autant de contraintes à prendre en charge. La réussite de cette transition nécessitera également des mesures incitatives pour encourager les professionnels à adopter le paiement électronique, accompagnées d'un dispositif de contrôle et de suivi rigoureux. Avec le déploiement de ces 180 000 nouveaux terminaux et le relèvement des plafonds de paiement par carte, les autorités cherchent à franchir une nouvelle étape dans la numérisation des transactions. Reste à savoir si ces mesures permettront de faire évoluer durablement les pratiques des commerçants et des consommateurs et de réduire progressivement la place du cash dans l'économie nationale.

M. Seghilani

AUTOMOBILE

La « Fiat grande panda » lancée à la vente

La société « Fiat Algérie » a annoncé, hier, l'ouverture des inscriptions pour l'acquisition de sa nouvelle citadine « Fiat Grande Panda » avec un prix de départ fixé à 2.949.000 DA. La nouvelle « Fiat Grande Panda » marque l'arrivée du premier véhicule particulier assemblé en mode CKD (Complete Knock-Down) en Algérie, au niveau de l'usine de Tafraoui, dans la wilaya d'Oran. Le modèle affiche, dès son lancement, un taux d'intégration locale dépassant 20 %, traduisant la volonté du constructeur de renforcer progressivement l'écosystème industriel automobile en Algérie. Construite sur la nouvelle plateforme « Smart Car » de Stellantis, la Grande Panda s'inscrit dans le segment B et revisite les principaux codes stylistiques de la célèbre Panda, avec un design inspiré de l'héritage de la marque italienne. Dessiné par le Centro Stile de Turin, le modèle se distingue notamment par ses passages de roue robustes, ses lettrages « PANDA» en relief 3D sur les portières et à l'arrière, ainsi que par ses projecteurs PXL LED et sa calandre composée de cubes, faisant référence à l'univers rétro et à l'architecture de l'ancienne usine du Lingotto. Destinée notamment à la mobilité urbaine et aux besoins des familles, la Grande Panda mesure 3,99 mètres de long, 1,76 mètre de large et 1,58 mètre de haut, tout en offrant un habitacle pouvant accueillir jusqu'à cinq passagers. Le véhicule dispose également d'un coffre d'une capacité maximale de 361 litres, ainsi que de plusieurs espaces de rangement, dont un volume de 10 litres intégré au tableau de bord. Dans ce cadre, « Fiat Algérie » a précisé que les inscriptions sont ouvertes à compter d'hier lundi, et s'effectuent exclusivement sur son site officiel « Fiat.dz ». Les personnes intéressées peuvent accéder directement au formulaire d'inscription via le lien suivant : https://inscription.fiat.dz/ar/inscription-grande-panda-mia.

L. Zeggane

SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS (SITP)

La 21e édition ouverte

La 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026) a été inaugurée, hier au Palais des expositions à Alger, avec la participation de 220 exposants nationaux et étrangers. Prévue jusqu'à jeudi prochain, cette manifestation économique et professionnelle a été inaugurée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui en compagnie du ministre wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi. Elle constitue, selon les organisateurs, un espace d'échange d'expériences, de présentation des dernières innovations et technologies dans le domaine des travaux publics et des infrastructures, ainsi que de renforcement des opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques nationaux et étrangers. Cette édition vise notamment à mettre en valeur les capacités des entreprises nationales et à faire connaître les solutions techniques et technologiques modernes susceptibles de contribuer au développement et à la modernisation des infrastructures en Algérie.

A. N.

RÉUNION DE LA COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ANGOLAISE À ALGER

« Servir au mieux les intérêts de nos peuples »

L'Algérie et l'Angola sont engagées dans une démarche visant à insuffler un nouveau dynamisme à leurs relations historiques et à les transformer en un partenariat multidimensionnel fondé sur la solidarité, l'intégration et les intérêts mutuels.



Ph : DR

Le but de ce partenariat : servir les aspirations des deux peuples frères et contribuer au renforcement de l'action africaine commune. C'est ce dont témoigne la tenue, hier et aujourd'hui, à Alger, de la cinquième session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération, sous la coprésidence du ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et du ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, Diamantino Pedro Azevêdo. Les travaux au niveau des experts ont débuté hier, présidés, du côté algérien, par Boualem Chebihi, directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, et du côté angolais, par le secrétaire d'État à la Coopération internationale et aux Communautés angolaises, Domingos Custodio Vieira Lopes. La réunion au niveau ministériel se tient aujourd'hui. Selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures, la 5ème session de la Commission mixte permettra d'évaluer le bilan de la coopération bilatérale, depuis la tenue de la précédente session, d'examiner les moyens de renforcer le partenariat et d'élargir ses perspectives dans divers domaines d'intérêt commun, notamment les hydrocarbures, les mines, l'agriculture, l'industrie, les énergies renouvelables et les industries pharmaceutiques. Les travaux de cette session s'inscrivent dans le sillage de "la dynamique positive marquant les relations fraternelles et historiques entre l'Algérie et l'Angola, en concrétisation de la volonté commune de hisser la coopération bilatérale vers des perspectives plus larges, à la lumière des conclusions de la visite officielle effectuée par le président de la République d'Angola, Joao Lourenço, en Algérie en mai dernier", précise le communiqué. Il s'agit de renforcer les liens historiques de fraternité et de solidarité entre les deux pays et à élever la coopération bilatérale à un niveau supérieur. Pour rappel, la visite du président angolais a été sanctionnée par la signature de 11 accords de coopération et d'un mémorandum d'entente, ce qui contribue au renforcement du processus de partenariat entre les deux pays et au soutien de leurs aspirations au développement, en synergie avec la dynamique économique que connait l'Afrique, indique la même source. Cette session constitue une étape importante dans le processus de relance et de renforcement de la coopération bilatérale. Elle explorera en outre de nouvelles pistes de développement et de diversification de cette coopération, compte tenu du potentiel économique important des deux pays, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'agriculture, de l'industrie, des énergies renouvelables et de l'industrie pharmaceutique. Il est prévu la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans des domaines d'intérêt commun. Par ailleurs, un Conseil d'affaires algéro-angolais sera créé, offrant une plateforme permanente de communication et de consultation entre les opérateurs économiques et permettant d'explorer les opportunités de partenariat. Ceci contribuera à dynamiser les échanges commerciaux et à renforcer la présence des institutions économiques sur les marchés des deux pays. Un ensemble de questions régionales et internationales d'intérêt commun, seront abordées par la 5ème session de la Commission mixte, compte tenu de la convergence des positions des deux pays sur de nombreux sujets. Il s'agit, notamment, du renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique, l'intensification de la coordination et de la consultation dans le cadre de l'Union africaine, ainsi que le soutien aux efforts d'intégration et de développement sur le continent.

M'hamed Rebah

DEVANT LA COMMISSION COMPÉTENTE DU CONSEIL DE LA NATION

Lebbou expose la loi de finances 2027

Après son adoption à la majorité par l'Assemblée populaire nationale le 16 novembre dernier, le projet de la Loi de finances 2027 a été présenté, hier, par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, lors d'une séance présidée par Djelloul Harrouchi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Le ministre a exposé les prévisions de croissance économique pour 2027, estimée à 4,2%. Concernant les recettes budgétaires, elles devraient, elles dépasser 9251,1 milliards de dinars, en hausse de 7,4% par rapport à 2026, tandis que les dépenses budgétaires devraient s'établir à 17 251,6 milliards de dinars en Autorisations d'engagement (AE) et à 17 882,6 milliards de dinars en Crédits de paiement (CP). S'agissant des dépenses de transfert, le ministre a fait état de 4.356,64 milliards de dinars en AE et de 4 415,35 milliards de dinars en CP, destinés essentiellement aux subventions des produits de large consommation dans le cadre du dispositif de soutien. Le ministre a cité la réorganisation du cadre institutionnel régissant l'investissement, à travers la consécration de trois organismes chargés de l'investissement, à savoir l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Guichet unique de l'investissement. Il a également cité la proposition d'exonérer les fonds d'investissement créés en vertu d'accords internationaux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pendant une durée de 10 ans à compter du début de leur activité, et la prévision de reconduire, jusqu'au 31 décembre 2029, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux opérations d'importation et de vente de légumineuses, ainsi qu'à la vente de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulet de chair et de dinde produits localement. Le ministre a indiqué que le projet propose de rendre obligatoires la déclaration et le paiement à distance pour les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU) a souligné que l'élaboration du PLF 2027 intervient dans un contexte international marqué par la persistance des incertitudes géopolitiques, les pressions inflationnistes et les fluctuations des marchés de l'énergie, conjuguées au ralentissement de la croissance économique mondiale. Il a toutefois relevé que l'économie nationale poursuit son processus d'adaptation et de transformation structurelle, dans un contexte marqué par la poursuite des efforts des pouvoirs publics visant à renforcer la stabilité macroéconomique. Concernant les prévisions de clôture pour 2026, le ministre a fait savoir que la croissance économique devrait atteindre environ 4,3% à la fin de l'année en cours, portée principalement par les bonnes performances de l'activité économique hors hydrocarbures, dont la croissance devrait s'établir à 4,8%, ainsi que par la reprise du secteur des hydrocarbures, qui devrait enregistrer une croissance de 1%. En valeur nominale, le produit intérieur brut (PIB) devrait dépasser 48.723 milliards de dinars en 2026, a ajouté le ministre, soulignant que les prévisions de clôture pour 2026 font également ressortir une amélioration des équilibres budgétaires, résultant de l'évolution attendue des recettes budgétaires et de la stabilisation du niveau des dépenses. Les recettes budgétaires devraient dépasser 8 611 milliards de dinars en 2026, tandis que les dépenses devraient dépasser 17 636 milliards de dinars, tout en demeurant dans les limites des crédits ouverts au titre de la loi des finances 2026. Les recettes de la fiscalité pétrolière recouvrées devraient s'améliorer pour atteindre 4 157,2 milliards de dinars, grâce à la hausse attendue des exportations d'hydrocarbures en 2026, a indiqué Mohamed Lamine Lebbou, précisant que l'excédent dégagé permettra d'alimenter le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur d'environ 1.459 milliards de dinars.

M. R.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'Algérie veut aller vers des industries technologiques stratégiques

Une réunion consacrée au renforcement de la recherche scientifique appliquée et à son orientation vers le développement d'industries technologiques à dimension stratégique a été présidée dimanche, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Selon un communiqué du ministère, Baddari a rencontré a rencontré Karim Zghib, membre du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger, en présence du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, ainsi que des directeurs et représentants de deux centres de recherche, à savoir le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) et le Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergie (CRTSE). La directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) a également pris part à cette rencontre. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts visant à « renforcer la recherche scientifique appliquée et à l'orienter vers le développement d'industries technologiques à caractère stratégique », a précisé le communiqué. Les discussions ont notamment porté sur « les perspectives de développement de l'industrie des batteries électriques, la contribution à la concrétisation du projet de voiture électrique, ainsi que les mécanismes de transfert et de localisation des technologies ». Les participants ont également examiné « les moyens de valoriser les compétences nationales et les capacités scientifiques et technologiques dont disposent les établissements de recherche ». La rencontre a, par ailleurs, permis d'aborder « les mécanismes susceptibles de renforcer la coordination entre les centres de recherche et les opérateurs économiques, afin de transformer les résultats de la recherche scientifique en solutions industrielles innovantes ». L'objectif est également de « contribuer à la mise en place d'une base nationale dans le domaine des industries technologiques de pointe, au service de la diversification de l'économie et du renforcement de la souveraineté technologique de l'Algérie ». Dans ce contexte, les participants ont souligné « les progrès accomplis par le système national de recherche scientifique, ainsi que les expertises, les compétences et les capacités scientifiques et technologiques accumulées ». Des acquis qui permettent à ce secteur de « jouer un rôle central dans l'accompagnement des mutations industrielles et technologiques et de contribuer à l'édification d'une économie fondée sur le savoir et l'innovation », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

SCIENCES VÉTÉRINAIRES

Vers le développement d'outils d'IA adaptés aux spécificités algériennes

Le développement d'outils d'intelligence artificielle adaptés aux spécificités algériennes dans le domaine des sciences vétérinaires figure parmi les principales recommandations issues des travaux du premier colloque national « Vet Bridge » (Pont des sciences vétérinaires 2026), placé sous le thème « Biotechnologie, recherche et innovation au service du développement, de la santé globale et de l'environnement », clôturé dimanche à Constantine.



Ph : DR

Cette recommandation vise à renforcer l'intégration des nouvelles technologies dans les pratiques vétérinaires, notamment dans les domaines du diagnostic, du contrôle de la qualité des produits et de la reproduction animale. C'est ce qu'a indiqué Saïd Boukhechm, vice-directeur de l'Institut des sciences vétérinaires de l'université des Frères Mentouri Constantine 1, chargé de la post-graduation et président du comité d'organisation de cette manifestation. Dans ce contexte, le responsable a insisté sur la nécessité de concevoir des solutions technologiques reposant sur des données nationales et tenant compte des particularités des races animales locales. Celles-ci présentent, en effet, des caractéristiques biologiques et des cycles de reproduction qui peuvent différer sensiblement de ceux des races étrangères, nécessitant ainsi des outils d'analyse et de suivi adaptés. À titre d'exemple, il a évoqué certaines races ovines à reproduction saisonnière, dont les spécificités exigent le développement de dispositifs spécifiques. Il a également souligné l'importance de prendre en considération les paramètres biologiques et les indicateurs biochimiques propres aux animaux locaux afin de garantir la pertinence et la fiabilité des solutions développées. Par ailleurs, Saïd Boukhechm a relevé que le recours à l'intelligence artificielle et aux biotechnologies s'impose progressivement dans le secteur vétérinaire, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la modernisation des pratiques et l'amélioration des performances. Cette évolution pourrait également favoriser l'introduction de nouvelles spécialités universitaires consacrées à ces domaines émergents. Organisé à l'initiative de l'Institut des sciences vétérinaires de l'université des Frères Mentouri Constantine 1, ce premier colloque national, dont les travaux ont débuté samedi, avait pour objectif de rapprocher les pratiques vétérinaires traditionnelles des avancées scientifiques et technologiques. La rencontre a ainsi constitué un espace d'échange et de réflexion autour des applications de la biotechnologie, de la recherche et de l'innovation dans les différentes spécialités des sciences vétérinaires, avec pour ambition de promouvoir des approches modernes répondant aux enjeux du développement, de la santé globale et de la préservation de l'environnement.

M.Seghilani

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

L'ONOU renforce la prise en charge des étudiants

Le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mazoug, s'est rendu à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention conclue entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Culture et des Arts, ainsi qu'en application des instructions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. À son arrivée, le directeur général de l'ONOU a été accueilli par le conseiller de la ministre de la Culture et des Arts, Mourad Bouzar, et le directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, Belhadj Tarchaoui. Au cours de cette visite, M. Mazoug a réaffirmé « l'engagement de l'ONOU à assurer la prise en charge des étudiants de l'établissement », notamment à travers la mise à leur disposition du transport universitaire relevant de la Direction des œuvres universitaires (DOU) Alger-Est. Le directeur général a également échangé avec les étudiants et s'est enquis de leurs conditions de vie et de leur situation, notamment ceux résidant dans les cités universitaires. Il les a interrogés sur leurs préoccupations, notamment celles liées aux services de restauration et de transport, tout en accordant une attention particulière à leurs observations, qui seront prises en considération. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'ONOU d'assurer la mise en œuvre effective de la convention conclue entre les deux ministères et de garantir une prise en charge optimale des étudiants de l'Ecole, à même de contribuer à la création de conditions favorables à la poursuite de leur parcours universitaire.

L. Z.

MÉMOIRE ET HISTOIRE

Vers un cadre législatif dédié à la préservation du legs historique

Le lancement des travaux de la 4e session nationale sur la Mémoire et l'Histoire a été présidé hier à l'Université de Chlef par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, sous le thème « La dimension législative et réglementaire de la gouvernance de la Mémoire et de l'Histoire ». Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette session vise à examiner les enjeux liés au renforcement du cadre législatif et institutionnel consacré à la préservation de la Mémoire nationale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence du wali de Chlef, Ibrahim Ghemired, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, le ministre a souligné que « la tenue de ces sessions et de leurs ateliers thématiques traduit l'importance majeure de la dimension législative et réglementaire dans la préservation de notre Mémoire et la sauvegarde de notre identité». Il a relevé que « la protection de la Mémoire ne se limite plus à la documentation traditionnelle, mais nécessite la mise en place d'un système juridique et institutionnel intégré permettant d'organiser les relations entre les différentes institutions et instances spécialisées dans la Mémoire, l'Histoire, la recherche scientifique et les archives ». Le ministre a également évoqué « l'importance accordée par le président de la République à la dimension législative et réglementaire de la Mémoire, à travers une série de textes et d'initiatives, notamment l'instauration du 8 mai comme Journée nationale de la Mémoire, ainsi que l'adoption de textes réglementaires, la modification du Code pénal et la criminalisation des atteintes aux symboles de la Révolution de libération, outre la loi criminalisant la colonisation, initiée par le Parlement ». Dans ce contexte, M. Tacherift a indiqué que son département ministériel prépare « un projet de loi relatif à la Mémoire, conformément aux orientations du président de la République », estimant que cette démarche constitue « une initiative qui traduit une vision nationale profonde faisant de la préservation et de l'organisation de la Mémoire un pilier essentiel du renforcement de la souveraineté nationale et de la protection du legs historique au profit des générations futures ». Le programme de cette session nationale, qui réunit des enseignants et des chercheurs de cinq wilayas, prévoit plusieurs conférences consacrées notamment à la gouvernance de la Mémoire nationale, du concept au cadre juridique et institutionnel, à la Mémoire numérique et à l'intelligence artificielle, ainsi qu'au cadre juridique de la Mémoire, de l'Histoire et des archives en Algérie. Des ateliers sont également prévus autour de l'élaboration d'un référentiel national pour la gouvernance de la Mémoire, de la Mémoire numérique et de la vérification des contenus historiques. Par ailleurs, le programme de la visite du ministre dans la wilaya de Chlef comprend l'inspection du siège de la Direction des Moudjahidine et des Ayants droit, ayant bénéficié d'une opération de réhabilitation, ainsi que la baptisation du pôle urbain résidentiel d'El Hassania au nom du moudjahid Si Ali Djelloul, dit « Si Mustapha ». La visite prévoit également la baptisation et l'inauguration du CEM « Moudjahid défunt Hamidi Mohamed », ainsi que la remise d'hommages au moudjahid Chaâa El Hadj et à Mme Allal Bakhta, veuve de chahid, outre la participation à une émission radiophonique.

L.Zeggane

BOURSES D'ÉTUDES EN ALGÉRIE

L'ONOU accueille 48 étudiants tchadiens

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a accueilli 48 étudiants tchadiens bénéficiaires de bourses d'études en Algérie. Cette opération intervient en application des instructions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et des directives du directeur général de l'ONOU, Adel Mezough, visant à assurer une prise en charge optimale des étudiants internationaux et à leur offrir des conditions de séjour universitaire appropriées. Dans une publication sur son compte Facebook officiel, l'ONOU a indiqué que « l'opération d'accueil s'est déroulée en présence de Samir Daâs, représentant de l'Office national des œuvres universitaires, accompagné de Bilal Salhi, représentant de la Direction de la vie étudiante au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ».

L. Z.

AGRESSION D'UNE ÉQUIPE MÉDICALE À EL-BAYADH

L'auteur aurait été sous l'emprise de psychotropes

Une agression survenue durant la permanence nocturne a ciblé l'ensemble du personnel de la polyclinique Moudjahid « Lazgham Mohamed Ben Ahmed », dans la wilaya d'El-Bayadh, provoquant d'importants dégâts matériels et un profond choc psychologique parmi les membres de l'équipe de garde. La Coordination nationale des médecins a dénoncé, dans un communiqué, une « agression lâche et odieuse » commise la veille au soir contre l'équipe de garde de cette polyclinique. L'incident a ciblé les personnels médical, paramédical et technique, ainsi que les agents de soutien, alors qu'ils assuraient le service de permanence. Selon les éléments rapportés, « l'auteur des faits, qui se trouvait dans un état d'hystérie sous l'effet de substances hallucinogènes, s'en est pris aux membres de l'équipe soignante, tout en dégradant et en détruisant des biens et du matériel médical ». Dans son communiqué, la Coordination a fait part de sa « profonde préoccupation et son indignation » face à cet acte, qui a eu des répercussions psychologiques et morales importantes sur les travailleurs présents, outre les dommages matériels enregistrés ». L'organisation a réitéré sa « pleine et inconditionnelle solidarité et son soutien total » envers l'ensemble du personnel touché ». Elle a également exhorté les autorités de tutelle ainsi que les instances sécuritaires et judiciaires à prononcer les peines les plus sévères à l'encontre du mis en cause et à garantir une sécurisation continue des établissements hospitaliers et des polycliniques, en particulier durant les gardes de nuit. Au lendemain des faits, le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, Belaïd Meziane, s'est déplacé sur place afin d'évaluer la situation et de s'enquérir de l'état de l'équipe de garde. Selon un communiqué de la direction de la santé, les soignants se trouvaient dans un état de panique à la suite de l'agression, leur équilibre psychologique ayant été fortement affectés. Accompagné des services territorialement compétents de la Gendarmerie nationale et du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kef El-Ahmar, le responsable a également constaté l'ampleur des dégradations. Il a indiqué que la direction se réservait le droit d'engager des poursuites judiciaires contre toute personne portant atteinte au bon déroulement du travail et au fonctionnement des structures de santé.

L. Z.

CISJORDANIE OCCUPÉE

36 Palestiniens tués par des colons depuis janvier

Les agressions des colons sionistes contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée connaissent une recrudescence alarmante, faisant des victimes et provoquant d'importants dégâts matériels.



Ph : DR

Depuis le début de l'année 2026, 36 Palestiniens, dont sept enfants, ont été martyrisés dans des attaques liées aux colons, tandis que les agressions contre les équipes médicales ont augmenté de plus de 350 % depuis octobre 2023, selon des rapports d'organisations de défense des droits humains. Dans les dernières attaques en date, des colons ont incendié huit véhicules lors d'une incursion dans le village de Deîr Abou Mechâal, au nord-ouest de Ramallah, selon le conseil du village. D'autres véhicules ont également été brûlés dans un établissement commercial à Kafr Malek, au nord-est de la ville. Selon le Centre palestinien d'information « Maata », le bilan des victimes comprend les Palestiniens tués directement par les tirs des colons, ceux abattus par les forces d'occupation qui accompagnaient les assaillants et leur assuraient une protection, ainsi que les victimes de collisions et celles ayant succombé aux conséquences des agressions. Le recensement couvre neuf gouvernorats de Cisjordanie, en plus d'un cas enregistré dans les territoires palestiniens de 1948.

RAMALLAH ET NAPLOUSE, LES PLUS DUREMENT TOUCHÉES

Le gouvernorat de Ramallah et El-Bireh arrive en tête avec 15 martyrs, suivi de Naplouse avec dix victimes et d'El-Khalil avec trois. Les deux premiers gouvernorats concentrent ainsi 25 des 36 victimes recensées, soit près de 70 % du bilan. Mars a été le mois le plus meurtrier, avec dix martyrs, suivi de juillet avec neuf. Parmi les victimes, 20 avaient moins de 30 ans, dont sept enfants. Le plus jeune, Aous An-Nassan, âgé de 13 ans, a été martyrisé lors d'une incursion des forces d'occupation dans l'école de garçons d'Al-Moughayr, au nord-est de Ramallah.

À Naplouse, le rapport recense notamment le martyr des deux frères Mohammed et Fahim Mâamar, dans le village de Qaryout, ainsi que de quatre membres de la famille Ramadan, dans la localité de Tell. En novembre, Fadda Mohammed Fouheïdat a également été martyrisée par des tirs de colons dans le village d'Ad-Dyouk At-Tahta, à l'ouest d'Ariha. Le 20 novembre, Hamza Massoud Slim Abdou, 42 ans, a été tué près de Doura Al-Qare', au nord-est de Ramallah. Un garde d'une colonie avait ouvert le feu sur deux Palestiniens, blessant les deux hommes avant que les autorités palestiniennes ne soient informées du décès d'Abdou et de la rétention de sa dépouille. L'escalade s'est également traduite par une multiplication des agressions contre les biens et les terres agricoles. La Commission de résistance au mur et à la colonisation a recensé 1 369 attaques de colons en octobre, contre 647 en septembre, soit une hausse d'environ 112 % en un mois. Ramallah et El-Bireh arrivent en tête avec 393 agressions, suivis de Naplouse (353) et d'El-Khalil (255).

Ces trois gouvernorats concentrent près de 73 % des attaques recensées. Cette flambée coïncide avec la saison de la récolte des olives. Les agressions ont touché 5 890 arbres, dont 4 498 oliviers, tandis que 165 cas de vol de récoltes ont été documentés. Elles ont également entraîné le vol ou la confiscation de 384 têtes de bétail, de 45 véhicules et de neuf tracteurs agricoles. À ces attaques se sont ajoutées 1 764 agressions des forces d'occupation, portant à 3 133 le nombre total d'incidents recensés en octobre, soit une progression de 52,8 % par rapport au mois précédent.

DES ATTAQUES QUI POUSSENT LES FAMILLES AU DÉPLACEMENT

Sur le terrain, les agressions se sont poursuivies dans plusieurs localités. À Deïr Abou Mechâal, l'incendie de huit véhicules constitue la deuxième attaque visant les biens des habitants en moins de deux semaines. À Kafr Malek, des colons ont incendié plusieurs véhicules dans un commerce de pièces automobiles et inscrit des slogans racistes. À Al-Moughayr, ils ont sectionné, à l'aide d'une scie électrique, la principale ligne électrique alimentant le village et attaqué des véhicules palestiniens, faisant plusieurs blessés. Au sud de Beït-Lehm, dans le village de Marah Rabah, des colons ont défoncé la porte d'un commerce de fruits et légumes avant d'en dérober la majeure partie du contenu. À Ad-Dyouk At-Tahta, des colons ont également détruit une habitation et une installation dans le regroupement de Halq Ar-Rumman. Dans le sud d'El-Khalil, ils ont bloqué une route à Masafer Yatta et introduit leurs troupeaux entre les habitations du hameau d'Al-Kharaba. Ces agressions contribuent à fragiliser la présence palestinienne dans les zones rurales. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 2 616 Palestiniens ont été déplacés en Cisjordanie durant les huit premiers mois de 2026 en raison des attaques de colons et des restrictions d'accès, contre 1 663 pour l'ensemble de l'année 2025.

LES ÉQUIPES MÉDICALES DIRECTEMENT CIBLÉES

Parallèlement, l'association «Médecins pour les droits humains » a alerté, lundi, sur une hausse de plus de 350 % des agressions israéliennes contre les équipes d'ambulanciers en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023. Dans un rapport intitulé « Accès, soins et survie », l'organisation dénonce le passage des entraves aux postes de contrôle militaires à des attaques directes contre les personnels médicaux et les véhicules de secours. Les violations comprennent des agressions physiques, des menaces avec des armes, des insultes, des fouilles humiliantes et l'interdiction faite aux ambulances d'accéder aux blessés, y compris dans les situations d'urgence. Fondé sur 25 entretiens avec des ambulanciers, des conducteurs et des volontaires des services médicaux dans la région de Naplouse, le rapport décrit des interventions réalisées sous la menace et dans des conditions mettant directement en danger la vie des secouristes. Les chiffres témoignent de cette dégradation : les incidents visant le secteur de la santé sont passés de 93 en 2022 à 422 en 2024. En 2025, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 233 attaques contre les services de santé, dont 165 visant les moyens de transport médical. Cette situation est aggravée par la multiplication des barrages et obstacles militaires, passés de 642 en juin 2023 à 925 en décembre 2025, soit une hausse de près de 44 %. Ces dispositifs isolent les villages et les camps et retardent l'accès aux soins, privant les blessés des précieuses « minutes d'or » nécessaires à leur prise en charge. Le rapport alerte ainsi sur une menace croissante pesant sur le fonctionnement du système de santé palestinien et sa capacité à sauver des vies.

M. Seghilani

GHAZA

Quatre martyrs et sept blessés en 24 heures

Le bilan humain de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza continue de s'alourdir, malgré l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 10 octobre 2025. Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, lundi, l'arrivée de quatre martyrs et de sept blessés dans les hôpitaux du territoire au cours des dernières 24 heures. Parallèlement, un enfant est décédé des suites d'une intoxication aiguë au plomb, révélant de nouveaux risques sanitaires auxquels sont exposées les populations déplacées.

Selon le dernier bilan du ministère, trois des quatre martyrs ont été tués lors de nouvelles attaques de l'occupation, tandis que le quatrième a succombé à ses blessures. Les équipes médicales ont également enregistré sept nouveaux blessés. Sur le terrain, le citoyen palestinien Adel Al-Helou est tombé en martyr, lundi matin, après qu'un drone de l'occupation sioniste a ciblé la zone d'At-Tawba, dans le camp de réfugiés de Jabalia, au nord de Ghaza. Plusieurs autres palestiniens ont été blessés lors de cette attaque. D'après des sources locales, la victime exerçait ses fonctions pour l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) lorsqu'elle a été visée à proximité du puits numéro 4, dans la même zone. Les bombardements et les tirs de l'armée d'occupation se sont poursuivis dans plusieurs secteurs de la bande de Ghaza. L'artillerie sioniste a notamment pilonné, lundi matin, les zones orientales de Batn Al-Samine, au sud de Khan Younès, tandis que des tirs nourris ont été signalés depuis les véhicules militaires déployés dans le secteur. Des tirs ont également visé la rue Al-Tina, au sud de Khan Younès, ainsi que les secteurs est de la ville et les environs orientaux de la cité de Hamad, au nord du gouvernorat. À Ghaza-ville, l'armée d'occupation a fait exploser, dimanche soir, un robot piégé dans la rue Yaffa, à l'est de la ville. Des bâtiments résidentiels du quartier d'At-Touffah, à l'est de Ghaza-ville, ont par ailleurs été dynamités à l'aube de lundi.

PLUS DE 74 700 MARTYRS DEPUIS OCTOBRE 2023

D'après les données du ministère palestinien de la Santé, le bilan des victimes depuis le début de l'agression génocidaire, le 7 octobre 2023, s'élève désormais à 74 746 martyrs et 176 234 blessés. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, les attaques de l'occupation ont fait 1 679 martyrs et 6 100 blessés, tandis que les équipes de secours ont pu récupérer les dépouilles de 851 martyrs sous les décombres. Dans le centre de la bande de Ghaza, la Défense civile a annoncé, samedi, l'achèvement de la deuxième phase de son opération de recherche des disparus sous les décombres, financée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le directeur de la Défense civile dans le gouvernorat central, Rami Al-Ayadi, a indiqué que les équipes avaient récupéré les dépouilles et les restes de 129 martyrs sous les décombres de 39 bâtiments et habitations dans les camps de Nousseirat, d'Az-Zawaïda et de Deir Al-Balah. Avant le lancement de cette opération, les équipes avaient reçu des informations faisant état de 233 personnes portées disparues sous les ruines des bâtiments concernés. À l'issue de cette deuxième phase, près d'une centaine de personnes restent donc introuvables par rapport au nombre de disparus recensés dans les données initiales.

UN ENFANT SUCCOMBE À UNE INTOXICATION AU PLOMB

À cette tragédie humaine s'ajoute une nouvelle menace sanitaire. Un enfant palestinien est décédé à Ghaza des suites d'une intoxication aiguë au plomb, dans un contexte marqué par la dégradation des conditions de vie des déplacés et le manque d'équipements énergétiques sûrs.

Des sources médicales palestiniennes ont annoncé, lundi 23 novembre 2026, le décès de l'enfant, précisant que les examens cliniques, les investigations diagnostiques et épidémiologiques ainsi que l'étude de ses antécédents médicaux avaient révélé des signes manifestes d'une intoxication sévère au plomb.

Selon ces mêmes sources, le père de la victime travaille dans la réparation de batteries à l'intérieur des lieux de déplacement et des camps de tentes, dans des conditions dépourvues de ventilation adéquate et de dispositifs de sécurité.

M. S.

SAHARA OCCIDENTAL

L'UE réaffirme son soutien à une solution politique sous l'égide de l'ONU

L'Union européenne (UE) a réitéré son attachement à un règlement juste, durable et mutuellement acceptable de la question du Sahara occidental, soulignant l'importance de poursuivre le processus politique sous l'égide des Nations unies. Bruxelles a également réaffirmé son soutien aux efforts de l'organisation onusienne en vue de parvenir à une issue conforme aux principes du règlement pacifique des conflits.

Cette position a été exprimée par la secrétaire générale du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), Kajsa Ollongren, à l'issue d'un entretien avec l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura. La rencontre s'est tenue en marge du Forum du dialogue méditerranéen, organisé en Italie, a rapporté l'APS. Dans un message publié sur ses réseaux sociaux, la responsable européenne a qualifié les échanges de « fructueux », précisant que cette rencontre s'inscrit dans un contexte diplomatique marqué par la décision du Conseil de sécurité de l'ONU de ne pas renouveler le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Face à cette nouvelle donne, Kajsa Ollongren a souligné que la recherche d'une solution équitable et pérenne à la question sahraouie demeure une priorité pour l'Union européenne. Elle a, dans ce cadre, assuré que Bruxelles apportait son « soutien total » aux efforts que les Nations unies continueront de déployer pour faire avancer le processus politique. Cette réaffirmation intervient alors que les perspectives de règlement de la question du Sahara occidental restent étroitement liées aux initiatives diplomatiques conduites sous l'égide de l'ONU. L'Union européenne maintient ainsi son appel à une solution négociée, juste et mutuellement acceptable, tout en réitérant son appui aux démarches du représentant personnel du secrétaire général des Nations unies.

M. S.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉ SALAH BOUBNIDER

36 entreprises accompagnées depuis quatre ans

En l'espace de quatre ans, l'Université Salah Boubnider (Constantine 3) a concrétisé l'accompagnement de 32 micro-entreprises, quatre startups et dix projets labellisés « Projet innovant ». Un bilan présenté en marge de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, qui illustre la montée en puissance de la culture entrepreneuriale sur le campus.



Ph : DR

L'Université Salah Boubnider (Constantine 3) récolte les fruits de sa stratégie d'accompagnement entrepreneurial. Au cours des quatre dernières années, l'établissement a permis la création de quatre startups et de 32 micro-entreprises disposant aujourd'hui de leur registre du commerce, ainsi que la labellisation de dix projets portés par des étudiants. Ces chiffres ont été dévoilés dimanche par le vice-recteur de l'université, le professeur Riadh Hamdouche, dans une déclaration à la presse en marge de la septième journée de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. La diversité des secteurs investis témoigne de la richesse des compétences formées au sein de l'établissement.

Les quatre startups accompagnées évoluent ainsi dans des domaines stratégiques tels que la santé, le tourisme, l'économie verte et les énergies renouvelables. De leur côté, les 32 micro-entreprises couvrent un large spectre d'activités, allant de l'intelligence artificielle, la robotique et l'électronique au commerce électronique et aux services numériques, sans oublier l'enseignement, l'apiculture intelligente, ainsi que l'artisanat et les industries traditionnelles.

Parallèlement à ces créations d'entreprises, dix idées portées par des étudiants ont décroché le label « Projet innovant ». Ces initiatives ciblent particulièrement les secteurs de l'énergie, des travaux publics, de la santé et de l'enseignement en ligne. Parmi les réalisations notables figurent des dispositifs électroniques conçus pour rationaliser la consommation énergétique, ainsi que des plateformes numériques dédiées aux services médicaux et éducatifs.

Pour le professeur Hamdouche, cette dynamique traduit une évolution profonde du rôle de l'université, qui ne se limite plus à sensibiliser les étudiants à l'innovation, mais les accompagne désormais jusqu'à la concrétisation effective de leurs projets. Cette démarche s'appuie notamment sur une coordination étroite avec les dispositifs nationaux de soutien à l'emploi, tels que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), avec pour objectif d'ancrer durablement l'esprit d'entreprise en milieu universitaire par la formation et le suivi.

Cette dynamique se poursuit jusqu'au 30 novembre dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Le programme de l'université prévoit des ateliers de formation consacrés à l'élaboration et à la maturation de projets, ainsi que des rencontres mettant à l'honneur des parcours réussis d'étudiants et de diplômés ayant lancé leur entreprise, obtenu un label innovant ou déposé des brevets d'invention.

R. R.

MOSTAGANEM. ENTREPRISE PORTUAIRE

Signature d'une convention entre l'ENAB et l'EPM

L'Entreprise nationale d'approvisionnement en bois et dérivés (ENAB) a signé une convention-cadre avec l'Entreprise portuaire de Mostaganem, a indiqué dimanche un communiqué de l'ENAB. Selon la même source, cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à la réorganisation des ports nationaux et à leur spécialisation en fonction de leurs activités. Cette décision prévoit notamment de réserver le port de Mostaganem exclusivement aux opérations d'importation effectuées par les entreprises et organismes publics, précise le communiqué. Cette convention vise à renforcer la coopération et la coordination entre les deux entreprises, à travers l'exploitation des capacités et des infrastructures du port de Mostaganem, notamment pour les opérations d'importation de bois et de ses dérivés par voie maritime, ajoute la même source. Elle a également pour objectif de soutenir les opérations logistiques et d'améliorer les conditions de réception et de traitement des cargaisons, contribuant ainsi à renforcer l'efficacité opérationnelle et l'intégration entre les entreprises publiques. Dans le même contexte, l'Entreprise portuaire de Mostaganem avait conclu, à la fin du mois d'octobre dernier, quatre conventions avec deux filiales du groupe Sonatrach, à savoir la Société algérienne de réalisation des projets industriels (SARPI) et l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), ainsi qu'avec les groupes Cosider et Madar.

BOUIRA. PARC NATIONAL DU DJURDJURA

Visite pédagogique des étudiants de l'UAMO

Une visite pédagogique au Parc national du Djurdjura (PND) a été organisée au profit des étudiants de l'Université "Akli Mohand Oulhadj" de Bouira dans le cadre du renforcement de la coopération scientifique et de partenariat entre les deux parties, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du Parc. Dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux parties, deux groupes d'étudiants de l'Université de Bouira inscrits en master 2, spécialité agronomie et ingénieurs dans la spécialité protection des végétaux, ont visité les différents services et secteurs du PND dans le cadre d'une sortie pédagogique. "Cette visite avait pour objectif de faire découvrir aux étudiants les caractéristiques écologiques et biologiques ainsi que le suivi des enjeux liés à la gestion durable des écosystèmes naturels du parc", a expliqué à l'APS le directeur du PND, Ahmed Dahmouche. Il s'agit d'une visite guidée à l'écomusée du secteur au cours de laquelle le chef du secteur a présenté aux étudiants de Bouira un aperçu général notamment sur la situation géographique, la richesse de la biodiversité, ainsi que les principales composantes de son patrimoine naturel. "Des explications ont étés apportées concernant les contraintes de gestion notamment les pressions anthropiques", a fait savoir M. Dahmouche. Les étudiants de l'UAMO ont visité aussi la station biologique de Tala Rana où ils ont assisté à une présentation de la situation géographique, ainsi que des objectifs scientifiques et écologiques du secteur, et des différentes espèces végétales introduites dans le cadre des activités expérimentales et de recherche en collaboration avec l'Institut national de recherches forestières (INRF). Une randonnée pédestre en direction de la station climatique de Tala Rana a été organisée dans le cadre de cette visite pour permettre aux étudiants de découvrir les différentes composantes du milieu naturel, d'observer les formations végétales, de découvrir l'aire de détente et de loisirs et son rôle dan le développement d'un tourisme responsable via la valorisation des sites touristiques du Parc National du Djurdjura.

TIARET. PÉCOLE SUPÉRIEURE DU BARREAU

Ouverture d'une annexe à l'Université Ibn Khaldoun

Une annexe de l'Ecole supérieure du barreau, dont le siège est situé dans la wilaya de M'Sila, a été inaugurée dimanche à l'Université "Ibn Khaldoun" de Tiaret, avec l'accueil d'une première promotion composée de 56 étudiants, a indiqué le doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université, Abdelkader Bouras. M. Bouras a souligné, en marge de la cérémonie d'ouverture, que les étudiants de cette promotion ont réussi le concours national organisé au début du mois d'avril dernier , auquel près de 700 candidats ont participé. Il a également indiqué qu'un autre concours national devrait être organisé à la fin du mois de décembre prochain ou au début du mois de janvier, en prévision de l'accueil d'une deuxième promotion. Il a ajouté que l'encadrement pédagogique des étudiants sera assuré par des enseignants sélectionnés en coordination avec le barreau, considéré comme un partenaire essentiel dans le processus de formation.

MILA. RÉSEAU DU GAZ NATUREL

Raccordement de plus de 100 foyers de la mechta de Reghioua

Pas moins de 116 foyers de la mechta de Reghioua, dans la commune de Tadjenanet (wilaya de Mila), viennent d'être raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, ont indiqué, dimanche, les services de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Le responsable de la communication de cette direction, Redha Fergani, a précisé qu'une enveloppe de plus de 20 millions de dinars a été puisée du budget de la wilaya pour réaliser un réseau de distribution de 13,42 km qui permet désormais aux 116 familles de cette mechta de bénéficier des avantages de cette énergie vitale. M. Fergani a également fait savoir que des travaux destinés à raccorder 119 autres foyers, situés au village d'El Ma Labiad (Tadjenanet) au réseau du gaz naturel ont été engagés afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de cette région isolée. Ces travaux, financés à hauteur de 33,7 millions de dinars dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'exercice 2026, portent sur la construction d'un réseau de distribution d'une longueur de 10,35 km. "Tous les travaux programmés seront réalisés dans un délai maximum de 5 mois", en concrétisation des efforts des autorités publiques visant à généraliser l'approvisionnement en gaz naturel, a affirmé la même source.

MASCARA. HÔPITAL MÈRE-ENFANT

Mise en service d'un service des urgences médico-chirurgicales pédiatriques

L'établissement public hospitalier spécialisé Mère-Enfant Belbouri-Rahma de Mascara a été renforcé, dimanche, par la mise en service d'un service des urgences médico-chirurgicales destiné aux enfants. Cette nouvelle structure sanitaire, dont l'entrée en exploitation a été supervisée par le wali Fouad Aïssi, a été créée à la suite de l'aménagement et de la reconversion de certains espaces au sein de l'établissement hospitalier en un service des urgences médico-chirurgicales destiné aux enfants âgés de moins de 15 ans, indique-t-on. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement propre à cet établissement de santé, selon les explications fournies par son directeur, M. Mohamed-Yacine Ibou. Ce dernier a précisé que le nouveau service sera encadré par dix médecins généralistes et quatre médecins spécialistes en pédiatrie et en chirurgie pédiatrique, en plus d'un personnel paramédical. Il a également indiqué que cette structure dispose d'une capacité d'accueil de 20 lits et comprend quatre salles dédiées aux interventions chirurgicales, aux consultations médicales, à la réanimation et aux soins médicaux, ainsi qu'à l'hospitalisation. Elle est également dotée de deux laboratoires consacrés à l'imagerie médicale et aux analyses médicales. De son côté, le directeur de la santé de la wilaya, M. Abdelkrim Tazi, a annoncé, lors de cette cérémonie, la signature d'une convention entre cet établissement de santé et l'établissement public hospitalier Meslem-Tayeb de Mascara.

SAÏDA. PROTECTION DE L'ENFANCE

La DASS et la Gendarmerie nationale font front commun

À l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant, la wilaya de Saïda a abrité, dimanche, une journée de sensibilisation et d'information dédiée à la lutte contre la violence faite aux enfants. Initiée par la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), cette rencontre a réuni les différents acteurs institutionnels et sécuritaires autour d'un objectif commun : renforcer la prévention et briser le silence face aux abus.


Ph : DR

Présidant la cérémonie d'ouverture au siège de la wilaya, le wali, Amoumen Mermouri, a rappelé que la protection de l'enfance constitue une responsabilité collective exigeant la conjugaison des efforts de l'ensemble des intervenants. Selon lui, cette synergie est indispensable pour garantir aux enfants leurs droits fondamentaux à l'éducation, à l'enseignement, aux soins de santé et à l'accompagnement psychologique et social. Il a également salué les mécanismes juridiques et institutionnels mis en place par l'État algérien pour assurer l'épanouissement des plus jeunes dans un environnement sain et sécurisé. De son côté, le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité, Tahir Abid, a plaidé pour une intensification des actions de protection contre toutes les formes de violence et de négligence. Il a insisté sur le rôle central des organismes concernés dans la prise en charge de cette frange de la société, appelant à ancrer durablement une culture du signalement, de la prévention et de l'intervention afin de préserver l'intégrité physique et psychologique des enfants.

Les travaux de cette journée ont été ponctués par plusieurs communications abordant la protection de l'enfance sous ses aspects juridique, sécuritaire et social. Représentant la DASS, Fatima Tahiri a détaillé les dispositifs d'intervention, d'accompagnement psychologique et de prise en charge des enfants en situation de danger. Elle a particulièrement insisté sur l'importance du travail de proximité, du dépistage précoce des situations de négligence et d'une coordination étroite entre les différents secteurs pour garantir des interventions rapides. Elle a, par ailleurs, appelé à lutter fermement contre le silence et la dissimulation des agressions. Enfin, le représentant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale a exposé le rôle de ce corps de sécurité sur le terrain. Entre campagnes de sensibilisation, actions de prévention et suivi rigoureux des affaires portant atteinte aux droits et à l'intégrité des mineurs, la Gendarmerie nationale s'inscrit pleinement dans l'application des lois en vigueur pour faire barrage aux agressions ciblant les enfants.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS. POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE À LA PROFESSION D'AVOCAT

Plus de 170 étudiants entament une formation

La session de formation préparatoire à l'obtention du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), au titre de l'année universitaire 2026-2027, a été lancée dimanche à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès, avec la participation de 177 étudiants admis au concours national d'accès à cette formation.

La cérémonie d'ouverture de cette session a été présidée par le chef de cabinet du wali, Kaddour Mabrouk, en présence du recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, du bâtonnier de l'ordre des avocats de Sidi Bel Abbès, Ben Chinoune Fayçal, ainsi que de membres de la communauté universitaire et de représentants du secteur de la justice. Le lancement de cette formation intervient simultanément avec celui des sessions organisées au niveau de l'Ecole de formation des avocats et de 12 facultés de droit agréées à travers le pays. Dans ce contexte, le chef du département de l'aptitude à la profession d'avocat, Niloua El-Zine, a indiqué que cette nouvelle promotion bénéficiera d'une formation d'une durée d'une année, combinant les volets théorique et pratique, en vue de préparer des compétences qualifiées à l'exercice de la profession d'avocat et de les accompagner face aux mutations que connaît le domaine juridique et judiciaire. Il a également souligné que l'université Djillali-Liabès a contribué, depuis le lancement de la formation au sein du département du CAPA, à la formation de plus de 21.000 étudiants, considérant ce bilan comme un acquis important pour le corps de la défense et la profession d'avocat à l'échelle nationale. S'agissant du programme pédagogique, il a précisé que le volet théorique porte sur la révision et l'approfondissement des connaissances dans plusieurs matières juridiques fondamentales, notamment le droit pénal, les procédures pénales et le contentieux administratif, outre l'étude des nouvelles questions juridiques liées aux formes émergentes de criminalité, en particulier les infractions commises via Internet et la cybercriminalité.

Il a, dans ce cadre, insisté sur l'importance de doter les étudiants des connaissances juridiques, scientifiques et technologiques nécessaires à la compréhension de ces nouvelles formes de criminalité et à leur prise en charge, au regard de l'évolution technologique rapide et des défis qu'elle pose au système juridique, soulignant la nécessité pour les membres du corps de la défense de se tenir informés des évolutions législatives et scientifiques dans ce domaine. Concernant le volet pratique, le même responsable a expliqué qu'il repose notamment sur l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel, à travers des visites sur le terrain leur permettant de se familiariser avec les différentes procédures et pratiques liées à l'activité juridique et judiciaire, afin de mieux articuler les connaissances théoriques avec les exigences de l'exercice effectif de la profession d'avocat.

OUARGLA. MARCHÉ DE GROS

Mise en place d'une brigade de contrôle des transactions commerciales

Une brigade de wilaya de contrôle et de suivi des transactions commerciales au marché de gros de légumes et fruits, géré par Magros et sis dans la commune d'Ain El-Beida, wilaya de Ouargla, a été mise en place par les autorités locales, en présence des responsables de la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE), a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Installée par le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, en présence du DCPE, en vertu d'une décision de wilaya, cette brigade, composée de représentants des autorités locales, de la DCPE, de la Gendarmerie nationale (GN) et de la Sureté nationale, s'inscrit dans le cadre de l'intensification du contrôle des marchés de gros des fruits et légumes, et de la régulation des opérations commerciales conformément à la réglementation en vigueur. Cette brigade se voit confier, entre-autres missions, le contrôle des bons de livraison des produits agricoles comportant des données descriptives de l'agriculteur, de la quantité des produits et des prix, en sus du contrôle des charges et tonnage, les quantités des produits commercialisés et des intermédiaires commerciaux, en plus de veiller au respect des conditions de sécurité et d'hygiène.

Ces mesures revêtent une grande importance eu égard aux volumes d'activités commerciales que connait le marché de gros de Ain El-Beida, qui accueille une flotte quotidienne de près de 800 véhicules de transport.

Un état de fait requérant le renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle pour réguler les transactions commerciales.

BÉJAÏA. ENTREPRENEURIAT

Plus de 1.000 étudiants formés depuis 2024

Plus d'un millier d'étudiants ont bénéficié de formations dispensées par le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université Abderrahmane-Mira de Bejaia depuis février 2024, a-t-on appris, dimanche, auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat organisée à l'auditorium "Les frères Hachelaf" du campus d'Aboudaou, M. Mourad Mahmoudi a indiqué que le CDE, qu'il préside, a formé plus de 1.000 étudiants et diplômés à l'entrepreneuriat, à travers 42 sessions organisées depuis février 2024. Le même responsable a également fait état du financement, au 30 octobre dernier, de 161 projets par le Comité de sélection, de validation et de financement (CSVF) de l'antenne de Bejaia de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), avec un taux d'acceptation avoisinant les 97%. Cette performance s'explique essentiellement par la qualité de la formation assurée par les enseignants-formateurs, ainsi que par l'engagement des étudiants porteurs de projets, a souligné M. Mahmoudi. De son côté, la vice-rectrice chargée des relations extérieures, Belhoucine Mounia, a souligné le rôle de l'université dans la formation et l'accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus universitaire. Elle a indiqué que l'université assume une responsabilité sociétale consistant notamment à préparer les étudiants au monde du travail et à développer leurs compétences entrepreneuriales. Placée sous le thème " De l'idée à l'entreprise", la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui se poursuit jusqu'au 26 novembre, a réuni des étudiants, des diplômés ayant déjà concrétisé leurs projets.

TIZI-OUZOU. AGRICULTURE

Vers la récupération du foncier agricole non exploité

Le foncier agricole non exploité à travers la wilaya de Tizi-Ouzou fera l'objet de récupération en vue de sa réattribution à des agriculteurs et investisseurs engagés dans son exploitation et sa mise en valeur, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Cette décision a été annoncée par le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, lors d'une réunion tenue jeudi dernier et consacrée à l'examen de la situation du dossier d'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, attribué dans le cadre des différents modes de concession et d'exploitation prévus par la loi, a-t-on indiqué. Cette rencontre a également permis de présenter un exposé détaillé et exhaustif sur l'état d'avancement des travaux des commissions spécialisées chargées de l'apurement des dossiers en suspens, selon la même source. A cette occasion, a-t-on ajouté, le chef de l'exécutif de wilaya a instruit les services et instances concernés d'accélérer la cadence de traitement de l'ensemble des dossiers restants dans des délais déterminés, tout en activant un contrôle de terrain permanent pour vérifier l'exploitation effective et la mise en valeur des parcelles concédées. Cette démarche, a-t-on précisé, vise à mettre un terme à toute forme d'empiètement ou de négligence touchant les terres agricoles et à récupérer les assiettes non exploitées afin de les réattribuer à des investisseurs agricoles sérieux, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et à la dynamisation du développement agricole local.

SPORT

REMIS DE SA BLESSURE

Belloumi fait parler son talent en Premier League

Après une période marquée par une absence pour cause de blessure, Mohamed Bachir Belloumi a effectué un retour remarqué sur les terrains. Absent lors de la précédente rencontre face à Arsenal, disputée à l'Emirates Stadium, l'international algérien avait également manqué le dernier rassemblement de l'équipe nationale pour la même raison.



Phs : DR

Désormais de retour à la compétition, le joueur de Hull City a rapidement retrouvé ses sensations et s'est illustré avec une prestation convaincante en championnat.

Dimanche dernier, Belloumi a joué un rôle important dans la victoire de Hull City face à Brighton (2-0). Très actif sur le plan offensif, l'ailier algérien a notamment été décisif sur le deuxième but de son équipe. Alors qu'il avait la possibilité de tenter sa chance personnellement, il a fait preuve de lucidité en préférant servir un coéquipier, permettant ainsi à Hull City de faire le break. Un choix collectif qui témoigne de sa vision du jeu et de sa capacité à prendre les bonnes décisions dans les moments importants.

Sur l'action ayant conduit à l'ouverture du score, Belloumi avait également participé à la construction offensive. Bien positionné et attentif aux mouvements de ses partenaires, il a effectué le choix de passe approprié, contribuant à une action collective parfaitement menée par les joueurs de Hull City.

Au-delà de ses statistiques, l'Algérien a surtout marqué les esprits par son activité et sa capacité à créer constamment le danger. À plusieurs reprises, il s'est retrouvé en position favorable pour inscrire son nom au tableau d'affichage. Il a toutefois manqué de réussite dans ses tentatives, privilégiant systématiquement le premier poteau, sans parvenir à tromper le gardien adverse.

Malgré ces occasions manquées, sa prestation reste particulièrement intéressante. Une grande partie des offensives dangereuses de Hull City est passée par son côté, où il a multiplié les initiatives, provoqué ses adversaires et offert plusieurs solutions à ses coéquipiers. Sa vitesse, sa qualité technique et son sens du jeu ont une nouvelle fois démontré l'importance qu'il peut avoir dans le dispositif offensif de son équipe.

Avec trois buts et trois passes décisives en Premier League cette saison, Mohamed Bachir Belloumi confirme progressivement son potentiel. Ce retour réussi après sa blessure constitue également un signal encourageant pour la suite de la saison, aussi bien avec Hull City qu'en perspective de ses prochaines échéances avec la sélection algérienne.

Hakim S.

RÉTABLI DE SA BLESSURE

Chiakha retrouve la tête du classement des buteurs en Norvège

L'attaquant algérien, Amine Chiakha, revenu d'une blessure l'ayant contraint de déclarer forfait pour le précédent stage de la sélection nationale, poursuit sa belle saison en Norvège.

Auteur d'un nouveau but, dimanche soir, avec Rosenborg, le jeune avant-centre a retrouvé la première place du classement des meilleurs buteurs du championnat, qu'il partage désormais avec Peter Kristensen, l'attaquant de Viking. À trois journées de la fin de la compétition, la lutte pour le titre de meilleur réalisateur reste donc totalement ouverte. Alors qu'il avait perdu provisoirement la tête du classement pendant moins de 48 heures, après que son concurrent Peter Kristensen eut inscrit un but à l'occasion de l'ouverture de la 27e journée, Chiakha a rapidement réagi pour revenir à sa hauteur. L'international algérien a ainsi porté son total à 19 réalisations en championnat, égalant celui de l'attaquant de Viking. Âgé de seulement 20 ans, le joueur de Rosenborg a inscrit le deuxième but de son équipe lors de son déplacement sur la pelouse d'Aalesund. Sur une action offensive, il a décoché une frappe puissante depuis l'entrée de la surface de réparation, à environ 18 mètres, qui a terminé sa course au fond des filets. Une nouvelle réalisation qui confirme son efficacité devant le but et son importance dans le dispositif offensif de son équipe. Toutefois, cette performance individuelle n'a pas permis à Rosenborg de repartir avec les trois points. Le club norvégien a dû se contenter d'un match nul sur le score de deux buts partout face à Aalesund. Un résultat qui laisse quelques regrets, même si la formation de Trondheim conserve sa troisième place au classement général.



L'objectif de Rosenborg sera désormais de préserver cette position jusqu'au terme de la saison, dans l'espoir de décrocher une qualification pour une compétition européenne. Les trois dernières journées seront donc particulièrement importantes, aussi bien pour les ambitions collectives du club que pour la course au classement des buteurs.

De son côté, Amine Chiakha aura l'occasion d'améliorer encore ses statistiques et de tenter de terminer la saison seul en tête du classement des réalisateurs. Depuis son arrivée à Rosenborg au milieu de la saison précédente, l'attaquant algérien a inscrit 20 buts toutes compétitions confondues sous les couleurs du club, dont un en Coupe, en 29 rencontres disputées.

Une progression remarquable pour le jeune avant-centre, qui s'affirme progressivement comme l'un des éléments offensifs à suivre en Norvège. Avec trois journées encore au programme, le duel avec Peter Kristensen promet de maintenir le suspense jusqu'au dernier rendez-vous de la saison.

H. S.

BRILLANT AUX PAYS-BAS

Zerrouki relance le débat autour de son avenir chez les Verts !



Phs : DR

Ramiz Zerrouki continue de faire parler de lui aux Pays-Bas. Le milieu de terrain international algérien a une nouvelle fois livré une prestation de haut niveau sous les couleurs du FC Twente, contribuant directement à la victoire de son équipe face à Willem II (2-1). Une rencontre au cours de laquelle le joueur algérien s'est particulièrement distingué, au point d'être élu homme du match avec une note exceptionnelle de 9,6/10 attribuée par Sofascore, plateforme spécialisée dans les statistiques et l'évaluation des performances des joueurs.

En plus de son influence dans l'entrejeu, Zerrouki a également trouvé le chemin des filets, participant ainsi directement au succès de sa formation. Son activité, sa disponibilité, sa qualité technique et son impact dans les différentes phases de jeu ont marqué cette rencontre. Une prestation complète qui confirme qu'il reste un élément important dans le dispositif de Twente et qu'il possède les qualités nécessaires pour peser sur les résultats de son équipe.

Cette performance relance inévitablement une interrogation autour de la sélection algérienne : pourquoi Ramiz Zerrouki ne parvient-il pas toujours à reproduire le même niveau de rendement lorsqu'il porte le maillot des Verts ? Alors que son influence est régulièrement remarquée dans le championnat néerlandais, ses prestations en équipe nationale ont parfois été moins convaincantes, alimentant les critiques et les débats autour de son véritable apport.

Écarté des dernières considérations du sélectionneur depuis la Coupe du monde, le milieu algérien semble pourtant vouloir répondre sur le terrain. Et quelle meilleure réponse que des performances de cette dimension ? Une note de 9,6/10, un but et un trophée d'homme du match constituent des arguments sportifs difficiles à ignorer.

Pendant ce temps, le milieu de terrain et le secteur défensif de l'équipe nationale traversent une période délicate. Les sept buts encaissés lors des cinq dernières rencontres des Verts soulèvent notamment des interrogations sur l'équilibre collectif et la solidité de l'entrejeu.

Les débats des plateaux télévisés et les commentaires sur les réseaux sociaux peuvent entretenir les controverses, mais les performances en club méritent également d'être prises en considération.

Reste une question essentielle : Zerrouki peut-il transposer cette efficacité et cette régularité en sélection ? Son talent n'est plus à démontrer aux Pays-Bas. Il lui reste désormais à trouver les clés pour afficher le même visage avec les Verts, si une nouvelle opportunité venait à se présenter.

Hakim S.

QUATRE BUTS, CINQ PASSES DÉCISIVES

Mahrez en feu avec Al-Shamal

À la veille de retrouvailles particulières avec son ancien club Al-Ahli (match joué lundi soir) pour e compte de la Ligue des champions d'Asie, Riyad Mahrez a évoqué avec émotion son passage de trois saisons au sein de la formation saoudienne, tout en affichant clairement ses ambitions avec Al-Shamal SC. À l'occasion de la conférence de presse organisée dimanche, en prévision de la rencontre, l'international algérien a tenu à rappeler les bons souvenirs qu'il garde de son aventure à Djeddah, sans pour autant perdre de vue l'objectif sportif.

« J'ai passé trois années merveilleuses avec Al-Ahli et j'en garde beaucoup de beaux souvenirs », a déclaré l'ancien capitaine des Verts, qui a notamment contribué à la conquête de deux titres continentaux consécutifs avec le club saoudien. Conscient du caractère particulier de cette confrontation, Mahrez a toutefois insisté sur la nécessité de mettre les sentiments de côté. « C'est évidemment un match spécial pour moi, mais nous ne devons pas laisser les émotions prendre le dessus. Nous devons aborder cette rencontre avec l'objectif de gagner », a-t-il affirmé.

Le joueur de 35 ans a également assuré qu'il comptait aborder ce rendez-vous avec le même sérieux qu'une grande affiche européenne. « Dès le coup d'envoi, je considérerai cette rencontre comme un match de Ligue des champions européenne. Nous donnerons tout pour obtenir un résultat positif », a-t-il souligné. Interrogé sur la différence entre ses expériences en Arabie saoudite et au Qatar, Mahrez a reconnu que le changement d'environnement représentait un véritable défi, notamment sur le plan de l'ambiance dans les tribunes. Il a notamment évoqué la ferveur des supporters d'Al-Ahli, qu'il compare à celle du public algérien. Le défi avec Al-Shamal semble néanmoins le motiver particulièrement. L'ancien joueur de Manchester City souhaite mettre son expérience au service de sa nouvelle formation et contribuer à son développement, aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Il s'est dit heureux de cette nouvelle aventure, estimant que son équipe possède un potentiel intéressant, qu'il faudra désormais confirmer sur le terrain. Et les premiers chiffres lui donnent déjà raison. En seulement sept rencontres disputées sous ses nouvelles couleurs, Mahrez totalise quatre buts et cinq passes décisives, soit neuf contributions décisives. Un rendement impressionnant qui témoigne de son adaptation réussie et de son influence offensive immédiate.

De son côté, l'entraîneur d'Al-Ahli, Marino Pusic, n'a pas caché ses craintes concernant les qualités de l'Algérien. « Pour l'arrêter, il faut un effort collectif de toute l'équipe et non désigner un seul joueur pour le surveiller », a-t-il expliqué, reconnaissant qu'il est impossible de neutraliser à 100 % un joueur de cette dimension pendant toute une rencontre.

Entre retrouvailles chargées d'émotions et ambitions sportives, Mahrez a ainsi eu une occasion particulière de confirmer son excellent début d'aventure au Qatar.

H. S.

OM

La soirée historique d'Amine Gouiri gâchée par Le Mans

Buteur et passeur décisif lors du revers renversant de l'Olympique de Marseille au Vélodrome face au Mans (2-3), dimanche soir, l'international algérien Amine Gouiri a tout de même marqué la rencontre de son empreinte en franchissant la barre symbolique des 100 buts en carrière et en confirmant son statut d'homme fort des Phocéens.

La soirée avait pourtant idéalement commencé pour les hommes de la cité phocéenne. À l'occasion de la 11e journée de Ligue 1, l'Olympique de Marseille semblait filer vers un nouveau succès en menant 2-0 sur sa pelouse, porté par un Amine Gouiri des grands soirs. L'attaquant des Verts s'est illustré en trouvant le chemin des filets avant de délivrer une passe décisive à son coéquipier brésilien Igor Paixão. Mais ce récital offensif n'a pas suffi à empêcher le naufrage marseillais : renversé 2-3 par Le Mans, l'OM concède ainsi sa première défaite après une série de six matchs sans revers toutes compétitions confondues. Malgré cette désillusion collective, Amine Gouiri sort de cette rencontre avec trois accomplissements individuels de premier plan. En faisant trembler les filets manceaux, le buteur algérien a tout d'abord atteint le cap symbolique des 100 buts inscrits dans sa carrière professionnelle, clubs et sélection confondus, selon les données de Stats Foot. Un total qui se répartit entre l'OGC Nice (28 réalisations), le Stade Rennais (31), l'Olympique de Marseille (30) et l'équipe nationale (11). Cette nouvelle performance confirme également l'incroyable régularité de l'attaquant dans l'enceinte marseillaise. Grâce à son implication face au Mans, Gouiri s'est montré décisif lors de chacune de ses onze dernières titularisations au stade Vélodrome. Sur cette séquence impressionnante à domicile, il affiche un bilan de 11 buts et 7 passes décisives, soit pas moins de 18 contributions directes.

Enfin, ce trentième but sous le maillot olympien permet à l'international algérien d'intégrer le top 6 des meilleurs buteurs de l'OM sous l'ère du propriétaire américain Frank McCourt. Il rejoint ainsi à la sixième place l'ancien attaquant polonais du club, Arkadiusz Milik, dans un classement toujours dominé par Florian Thauvin et ses 64 réalisations. Un jalon de plus dans un début de saison particulièrement abouti pour Amine Gouiri, qui comptabilise déjà 9 buts et 4 passes décisives en 15 apparitions toutes compétitions confondues.

PSG

Après les blessures de Kvaratskhelia et Doué, le plan Maza activé

Touché par les blessures de Khvicha Kvaratskhelia et de Désiré Doué, le Paris Saint-Germain scrute le marché hivernal pour renforcer son secteur offensif. Parmi les profils étudiés par la direction parisienne, celui du milieu offensif algérien du Bayer Leverkusen, Ibrahim Maza, coche presque toutes les cases du projet de Luis Enrique. À tout juste 20 ans, Ibrahim Maza s'est imposé comme l'un des jeunes talents les plus convoités du football européen. Recruté par le Bayer Leverkusen en 2025 en provenance du Hertha Berlin, l'international algérien a franchi un cap spectaculaire en l'espace d'une saison et demie. Révélé au grand public lors de la CAN 2025 puis de la Coupe du monde 2026 avec les Fennecs, et récemment nommé parmi les dix finalistes pour le trophée du meilleur jeune joueur africain de l'année, il attire désormais les regards des plus grandes écuries continentales, au premier rang desquelles figure le Paris Saint-Germain.

UN PROFIL TAILLÉ SUR MESURE POUR LUIS ENRIQUE

Ce qui séduit particulièrement l'état-major parisien et Luis Enrique, c'est la polyvalence rare du natif de Berlin. Capable d'évoluer dans l'axe en tant que meneur de jeu, il possède également les qualités nécessaires pour reculer d'un cran dans un rôle de milieu relayeur offensif ou s'excentrer sur le côté gauche. Cette souplesse tactique répond parfaitement aux principes de l'entraîneur espagnol, qui privilégie des joueurs mobiles, intelligents dans leurs déplacements entre les lignes et capables de faire le lien entre l'entrejeu et la ligne d'attaque. Sur le plan statistique, son début de saison 2026-2027 confirme sa montée en puissance. Titulaire régulier en Bundesliga, il a déjà inscrit trois buts et délivré trois passes décisives en neuf rencontres de championnat, tout en se montrant décisif sur la scène européenne en Ligue Europa. Son volume de jeu, sa capacité à casser les lignes par la passe ou le dribble et son activité à la récupération en font un élément moderne, déjà prêt pour les exigences du très haut niveau.

UN RÊVE PARISIEN FREINÉ PAR LA FERMETÉ DE LEVERKUSEN

Si l'intérêt du PSG ne laisse pas le joueur insensible — Maza avait lui-même confié début novembre que porter un jour le maillot d'un club de cette envergure serait « un grand rêve » —, la faisabilité d'un transfert dès le mois de janvier s'annonce extrêmement complexe. Le Bayer Leverkusen considère son jeune numéro 30 comme un pilier de son projet sportif et n'a aucune intention de faciliter son départ en plein milieu de saison. La direction allemande s'est d'ailleurs activée ces dernières semaines pour blinder son joyau, en entamant des discussions avancées autour d'une prolongation de contrat jusqu'en 2031, assortie d'une nette revalorisation salariale et sans clause libératoire. Entre la volonté de Leverkusen de conserver son joyau, la concurrence européenne et les incertitudes liées aux négociations, le PSG devra faire preuve d'une grande force de persuasion s'il souhaite transformer cette piste séduisante en véritable renfort hivernal.

ABDERRAHMANE REBBACH

Un compteur toujours bloqué à zéro en Liga

À l'approche de la barre symbolique des mille minutes disputées cette saison avec le Deportivo Alavés, l'international algérien Abderrahmane Rebbach n'a toujours pas inscrit le moindre but ni délivré de passe décisive en championnat. Un mutisme statistique qui menace déjà son avenir immédiat en sélection nationale.



De nouveau aligné d'entrée samedi dernier lors de la réception du Deportivo La Corogne en Liga, le néo-international algérien a pourtant bénéficié d'un temps de jeu conséquent. Resté sur la pelouse durant 67 minutes, le natif de Blida n'est toutefois pas parvenu à se montrer décisif dans une rencontre que son équipe a remportée avec autorité sur le score de trois buts à un.

Cette nouvelle prestation sans relief offensif prolonge une disette qui commence à peser. Après treize apparitions en première division espagnole et près de mille minutes cumulées, le bilan chiffré de Rebbach demeure totalement vierge. Ce manque d'efficacité trouve en partie son explication dans les choix tactiques de son club : aligné dans un rôle de piston gauche au sein d'un dispositif en 3-5-2, le joueur voit son influence dans le dernier tiers du terrain considérablement réduite, même si l'organisation collective d'Alavés permet au club basque d'enchaîner des résultats satisfaisants compte tenu de ses moyens limités.

Si son statut en club s'est nettement amélioré depuis l'arrivée de l'entraîneur Quique Sánchez Flores dans les dernières semaines de l'exercice précédent — une progression qui lui avait justement ouvert les portes de l'équipe nationale lors du dernier stage —, la dynamique actuelle pourrait lui coûter cher à l'échelle internationale. Ses débuts avec les Verts avaient déjà laissé un goût amer, marqués par une lourde défaite trois buts à zéro face au Togo. Dans un effectif algérien où la concurrence reste particulièrement relevée à son poste, l'ailier reconverti d'Alavés n'a plus vraiment de marge d'erreur. Pour espérer conserver la confiance du staff technique et s'inviter durablement dans les plans de la sélection en vue des prochaines grandes échéances, à commencer par la Coupe d'Afrique des nations, Abderrahmane Rebbach devra rapidement joindre les statistiques à la régularité de son temps de jeu.

ES SÉTIF

Rabah Abbaci nommé président

La Sonelgaz, entreprise publique propriétaire de l'Entente Sportive de Sétif, a annoncé dimanche la nomination du dirigeant Rabah Abbaci en tant que nouveau président du club, en remplacement de Nabil Kebaïli, appelé à d'autres fonctions. " Ce changement administratif a été décidé avec l'espoir de donner un nouveau souffle à l'équipe seniors, qui tarde à prendre son envol et qui peine à obtenir les résultats espérés par les supporters, et ce, en dépit des gros efforts consentis jusqu'ici par la direction", a expliqué la Sonelgaz dans un communiqué. " Nous appelons la grande famille sétifienne à rester unie derrière son équipe et à lui apporter le soutien nécessaire, pour qu'elle puisse prendre un nouveau départ" a-t-elle ajouté, en promettant qu'elle mettra "tous les moyens nécessaires" dans cette quête.

MC ALGER

Séparation à l'amiable avec Khaled Ben Yahia

Le MC Alger a officialisé, lundi dans un communiqué, le départ de son entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia après la résiliation à l'amiable de son contrat. L'intérim à la tête de la barre technique sera assuré par l'entraîneur adjoint, Karim Delhoum, précise la même source. Tout en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière, la direction du club algérois a tenu à remercier le technicien pour le travail accompli durant son passage, saluant notamment son rôle dans le sacre en championnat national la saison dernière et la qualification en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique cette saison. Le MC Alger occupe actuellement la 5e place du classement de la Ligue 1 Mobilis avec 16 points, à quatre longueurs du leader la JS Kabylie (20 points). Ayoub

ABDELLAOUI PROLONGE L'AVENTURE AVEC LE MOULOUDIA D'ALGER JUSQU'EN 2028

Par ailleurs, le capitaine du Mouloudia d'Alger, Ayoub Abdellaoui, a officiellement signé un nouveau contrat d'une saison supplémentaire avec le « Doyen », étendant ainsi son engagement jusqu'en juin 2028. Alors que son précédent bail arrivait à échéance en juin 2027, la direction actuelle du club, présidée par Mohamed Arabi Yacoubi, a décidé de le prolonger dès à présent afin d'assurer la continuité de son leader sur le terrain. Cette annonce intervient le jour même où le défenseur manquera le « Clasico » en raison d'une suspension.

Cette démarche s'inscrit dans la politique globale de la direction algéroise visant à maintenir la stabilité d'un effectif qui a dominé le championnat durant trois saisons consécutives.

Deux matchs de suspension ferme pour Ayoub Ghezala

Le défenseur central du MC Alger, Ayoub Ghezala, a écopé de deux matchs de suspension ferme et d'une amende de 200.000 DA de la part de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP). Expulsé jeudi lors de la défaite à domicile face à l'Olympique Akbou (0-1) au stade de Douera (10e journée), le joueur a été sanctionné pour contestation de décision arbitrale et insultes envers l'arbitre. De son côté, son coéquipier et capitaine, Ayoub Abdellaoui, expulsé pour cumul de cartons jaunes (comportement antisportif et contestation), a quant à lui écopé d'un match de suspension ferme assorti d'une amende de 100.000 DA. Les deux joueurs manqueront le Clasico face à la JS Kabylie, prévu ce lundi (19h00) au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la mise à jour de la 2e journée.

ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE

25 joueuses convoquées pour la double confrontation amicale face au Nigeria

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti a retenu 25 joueuses pour le stage prévu du 24 novembre au 5 décembre 2026 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec au programme une double confrontation amicale face au Nigeria, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué.

La première rencontre se jouera le lundi 30 novembre au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00), alors que la seconde est fixée au vendredi 4 décembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00).

Les coéquipières de Lina Boussaha restent sur une qualification au 3e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques JO-2028 de Los Angeles, obtenue en octobre dernier aux dépens de la République centrafricaine (aller : 8-0, retour : 7-0). Les deux manches se sont disputées en Algérie. Elles affronteront au prochain tour le Burkina Faso, entre février et mars 2027.

La campagne qualificative est organisée en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027.

A l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

Voici par ailleurs la liste des 25 joueuses convoquées :

- Gardiennes de but : N'Gazi Chloé Yamina (FC Fleury 91, France), Haleyi Amina (ES Sétif), Benaissa Amira (FC Fleury 91, France)

- Défenseuses : Khezami Roselène (Al-Ula FC, Arabie saoudite), Ould Hocine Célina (Paris FC, France), Alouache Ouassila (CF Akbou), Belkhiter Morgane (US Saint-Malo, France), Belloumou Inès (West Ham United, Angleterre), Smaâli Emma Sabrina (RC Lens, France), Smits Ouraghi Lana (Stade de Reims, France), Hamideche Aïcha (FC Akbou).

- Milieux : Bethi Melissa (Washington Spirit, Etats-Unis), Bouzid Wissem (Lille OSC, France), Ould Braham Amira (Besiktas, Turquie), Dafeur Marine (Bristol City, Angleterre), Bekhaled Sofia (OGC Nice, France), Karchouni Ghoutia (Servette FC, Suisse), Bahlouli Nesrine (Al-Nassr FC, Arabie saoudite)

- Attaquantes : Boussaha Lina (Al-Ittihad FC, Arabie saoudite), Taleb Muller (Yüksekova Spor Kulübü, Turquie), Adjabi Ikram (Le Havre AC, France), Bendris Lynda (AS Cannes, France), Aggoune Célia (RC Lens, France), Khiri Inès (Yverdon Sport, Suisse), Boutaleb Inès (AJ Auxerre, France).

USM EL HARRACH

L'assemblée générale extraordinaire le 2 décembre

L'USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé dimanche la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (AGEx), le 2 décembre prochain (16h00), à la Salle de Conférence Tayeb-Lamari (Alger). Plusieurs points seront évoqués lors de cette assemblée dont le renforcement du bureau exécutif du club, en remplaçant notamment les deux membres décédés dernièrement, à savoir : les regrettés Ismaïl Lotmani et Boualem Zitouni. "L'intégration du judo parmi les différentes sections sportives du club sera également à l'ordre du jour", a encore annoncé la Direction des Jaune et Noir dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. L'USMH reste sur une très belle victoire (4-1) dans le derby algérois face au NA Hussein Dey, dans le cadre de la 10e journée de championnat, mais accuse sept points de retard sur les actuels co-leaders du Groupe Centre-Ouest, le GC Mascara et l'USM Blida, qui caracolent en tête, avec vingt-quatre unités chacun.

FINALE DE LA CAN 2025

Le TAS rendra son verdict aujourd'hui

Le suspense touche à sa fin dans le feuilleton juridique qui oppose le Sénégal au Maroc et à la Confédération africaine de football. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a annoncé ce lundi qu'il communiquera demain, mardi 24 novembre, sa décision concernant le recours déposé par la Fédération sénégalaise pour récupérer le trophée continental.

Dans un communiqué officiel publié aujourd'hui sur son site internet, l'instance basée à Lausanne a indiqué avoir formellement notifié les parties concernées de la date du délibéré. Ce litige oppose la Fédération sénégalaise de football (FSF) à la Confédération africaine de football (CAF) ainsi qu'à la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Cette affaire trouve son origine dans le scénario rocambolesque de la finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 disputée à Rabat. Alors que la rencontre touchait à sa fin dans le temps réglementaire, l'arbitre avait accordé un penalty au Maroc. En signe de protestation contre cette décision, les joueurs sénégalais avaient quitté la pelouse, provoquant une interruption d'environ quatorze minutes. De retour sur le terrain, ils avaient vu Brahim Díaz manquer sa tentative, avant que Pape Gueye n'inscrive le but du sacre pour le Sénégal durant les prolongations.

Si les Lions de la Téranga avaient célébré leur titre sur le terrain, le dossier s'est rapidement déplacé sur le plan disciplinaire. Le 17 mars 2026, la commission d'appel de la CAF avait tranché en considérant le Sénégal comme forfait, attribuant la victoire sur tapis vert au Maroc (3-0) ainsi que le trophée continental.

Refusant cette sanction, la Fédération sénégalaise avait saisi le TAS le 25 mars 2026 pour demander l'annulation de la décision et la restitution du titre. La défense sénégalaise s'appuie principalement sur le fait que la partie a été menée à son terme sur décision de l'arbitre et que le résultat a été scellé sportivement sur le rectangle vert. Le verdict attendu mardi viendra clore définitivement ce chapitre inédit de l'histoire du football africain.

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Le PSG et le Real visent la passe de cinq

La 5e journée de la phase de ligue de la Ligue des champions s'ouvre aujourd'hui et se poursuit demain avec son lot d'affiches décisives. Alors que le Paris Saint-Germain et le Real Madrid défendent leur sans-faute, Manchester City, Arsenal et Manchester United affrontent des adversaires redoutables dans la course au Top 8.


Ph : DR

La phase de ligue entre dans sa seconde moitié et les écarts commencent à peser lourd au classement. Entre confirmations attendues, retrouvailles chargées d'émotion et duels directs pour la qualification directe en huitièmes de finale, cette cinquième levée européenne promet deux soirées de très haute intensité.

MANCHESTER CITY - NAPLES : DES RETROUVAILLES SOUS HAUTE TENSION

Mardi soir à l'Etihad Stadium (21h), Manchester City accueille un Napoli dos au mur. Le club italien traverse une campagne européenne très délicate, bloqué à trois points après quatre journées avec déjà onze buts encaissés, son pire bilan à ce stade de la compétition. Privé de plusieurs cadres blessés ou suspendus, dont Giovanni Di Lorenzo, Stanislav Lobotka, Alessandro Buongiorno et Alex Meret, l'entraîneur Massimiliano Allegri devra composer un onze remanié. La rencontre aura toutefois une saveur toute particulière avec le retour de Kevin De Bruyne sur la pelouse mancunienne sous les couleurs napolitaines. Face à une équipe italienne qui reste sur huit déplacements sans victoire en C1, les Citizens d'Erling Haaland partent largement favoris pour conforter leur position.

ARSENAL - BORUSSIA DORTMUND : CHOC AU SOMMET DANS LE NORD DE LONDRES

À la même heure, l'Emirates Stadium sera le théâtre d'une opposition de styles entre deux formations en pleine confiance. Leader de Premier League et invaincu en Ligue des champions (trois victoires et un nul), Arsenal entend poursuivre sur sa lancée malgré quelques incertitudes physiques, notamment autour de Bukayo Saka et du gardien David Raya. En face, le Borussia Dortmund de Niko Kovac, fort de trois succès en quatre sorties européennes et porté en pointe par Serhou Guirassy, arrive à Londres avec l'ambition de frapper un grand coup. Pour les finalistes de la dernière édition, une victoire permettrait de faire un pas géant vers une qualification directe.

REAL MADRID - PSV EINDHOVEN : LA MAISON BLANCHE EN QUÊTE D'UN 5 SUR 5

Co-leader de cette phase de ligue avec un bilan parfait de quatre victoires en quatre matchs, le Real Madrid reçoit le PSV Eindhoven mardi soir au Santiago-Bernabéu. Sur une série impressionnante de neuf succès consécutifs toutes compétitions confondues, les hommes de José Mourinho veulent valider leur quasi-qualification pour les huitièmes de finale dès cette semaine. De son côté, le club néerlandais, actuel 24e avec quatre points et dernier qualifié virtuel pour les barrages, n'a plus de marge d'erreur. Capables de marquer régulièrement cette saison, les joueurs d'Eindhoven tenteront de créer l'exploit en Espagne pour ne pas glisser hors de la zone qualificative.

SPORTING PORTUGAL - MANCHESTER UNITED : UN DUEL CLÉ POUR LE HAUT DE TABLEAU

Mercredi soir (21h), l'Estádio José Alvalade de Lisbonne accueille une affiche indécise entre le Sporting Portugal et Manchester United. Solides depuis le début de la campagne, les Lions occupent la 10e place avec neuf points et lorgnent directement le Top 8. La situation est plus pressante pour les Red Devils, 17es avec six unités, qui doivent impérativement ramener un résultat positif du Portugal pour éviter de se mettre en danger lors des trois dernières journées.

PSG - AS ROME : PARIS POUR CONFIRMER SA DOMINATION AU PARC

En clôture de cette cinquième journée, le Paris Saint-Germain retrouve le Parc des Princes mercredi (21h) face à l'AS Rome. Tenant du titre et seule équipe avec le Real Madrid à avoir remporté ses quatre premières rencontres, le club de la capitale veut maintenir son rythme de croisière devant son public. Face à une formation romaine toujours dangereuse et joueuse sur la scène continentale, les hommes de Luis Enrique auront l'occasion de s'installer durablement au sommet du classement avant un déplacement périlleux à Aston Villa en décembre.

Le programme complet de la 5e journée

Aujourd'hui

18h45 : Galatasaray - Aston Villa
18h45 : Bodø/Glimt - LASK Linz
21h00 : RB Leipzig - Lens
21h00 : Real Madrid - PSV Eindhoven
21h00 : Manchester City - Naples
21h00 : Arsenal - Borussia Dortmund
21h00 : Feyenoord Rotterdam - FC Porto
21h00 : Côme - AEK Athènes
21h00 : Slovan Bratislava - Betis Séville

Demain

18h45 : Sabah - FC Barcelone
18h45 : Slavia Prague - Villarreal
21h00 : PSG - AS Rome
21h00 : Lille - Bayern Munich
21h00 : FC Bruges - Liverpool
21h00 : Sporting Portugal - Manchester United
21h00 : Inter Milan - Stuttgart
21h00 : Atlético Madrid - Viking Stavanger
21h00 : Shakhtar Donetsk - Fenerbahçe

PREMIER LEAGUE

Liverpool surclasse United et gâche les débuts de Pochettino

Pour sa première apparition sur le banc de Manchester United, Mauricio Pochettino a vécu un après-midi cauchemardesque à Anfield. Ce dimanche, à l'occasion de la 11e journée de Premier League, Liverpool n'a laissé aucune chance à son rival historique en s'imposant largement sur le score de 4-0. Une victoire nette qui propulse les Reds dans le top 4, tout en enfonçant un peu plus les Red Devils dans la zone de relégation.

Nommé durant la trêve internationale pour succéder à Michael Carrick, l'entraîneur argentin espérait relancer une équipe mancunienne engluée à la 19e place avec seulement 8 points. Pour son baptême du feu, il avait notamment choisi d'associer Matthijs de Ligt et Leny Yoro en défense centrale. En face, Liverpool, cinquième avant le coup d'envoi avec 18 points, affichait un visage ambitieux avec les titularisations de Rio Ngumoha, Florian Wirtz, Bradley Barcola et du jeune défenseur Jérémy Jacquet.

Le scénario de la rencontre a basculé dès les premiers instants. À la 8e minute, à la suite d'une mauvaise intervention de De Ligt, Leny Yoro a écopé d'un carton rouge direct pour avoir stoppé Isak en position de dernier défenseur. La sanction a été immédiate : sur le coup franc qui a suivi, Dominik Szoboszlai a ouvert le score d'une frappe croisée à ras de terre (10e). Sonnés, les visiteurs ont cédé une deuxième fois trois minutes plus tard, Florian Wirtz venant conclure un superbe mouvement collectif initié par Ngumoha et prolongé par Isak (13e). Malgré quelques tentatives de Bruno Fernandes et Youri Tielemans pour réagir en fin de première période, Manchester United a surtout subi les vagues liverpuldiennes, ne devant son salut avant la pause qu'aux multiples interventions de son gardien belge, Lammens.

Au retour des vestiaires, la physionomie du match n'a pas changé. Lammens a continué de retarder l'échéance en s'interposant à deux reprises devant Szoboszlai puis face à Barcola, tandis qu'Isak manquait une belle opportunité. Mais à force de pousser, Liverpool a fini par creuser l'écart. Lancé dans une accélération depuis la ligne médiane, Bradley Barcola a parfaitement décalé Rio Ngumoha, qui a conclu du pied droit pour inscrire son deuxième but de la saison en championnat (66e). Intenable jusqu'au bout, l'attaque des Reds a encore mis le portier mancunien à contribution avant que Victor Munoz ne parachève le festival offensif en fin de match (81e).

Grâce à ce succès sans appel, Liverpool réalise une excellente opération comptable. Les Reds grimpent à la quatrième place avec 21 points, doublant Bournemouth (18 points) et revenant à une seule longueur de Manchester City (22 points), derrière le leader Arsenal (28 points). À l'inverse, l'inquiétude grandit à Manchester United : bloqués à 8 points, les hommes de Mauricio Pochettino restent scotché à la 19e position, avec une seule unité d'avance sur la lanterne rouge, Crystal Palace.

FACE À LA POLÉMIQUE

Le Bayern Munich fait machine arrière et rassure Jamal Musiala

Critiquée pour ses propos jugés trop pressants à l'égard de son jeune milieu offensif, la direction du Bayern Munich a tenu à apaiser les tensions. Le président Herbert Hainer et le directeur général Jan-Christian Dreesen assurent désormais que Jamal Musiala disposera de tout le temps et du soutien nécessaires pour retrouver son meilleur niveau après sa blessure. Le ton a radicalement changé en Bavière. Ces derniers jours, des déclarations émanant de dirigeants munichois avaient suscité une vive controverse en laissant entendre que le club attendait de Jamal Musiala un retour rapide à son niveau habituel, à la hauteur de son salaire annuel. Face à la vague de critiques déclenchée par ces propos, le président du Bayern Munich, Herbert Hainer, est monté au créneau pour calmer le jeu et défendre la gestion humaine du club. Dans des déclarations accordées à la presse, Herbert Hainer a réaffirmé que le club bavarois ne négligeait jamais la situation personnelle de ses joueurs. « L'état de santé et les circonstances difficiles sont toujours pris en compte au Bayern Munich », a-t-il assuré, avant de renouveler sa confiance envers l'international allemand : « Nous voulons tous que Jamal Musiala retrouve son niveau d'avant sa blessure, et il recevra tout le soutien et tout le temps dont il a besoin de la part du club. »
Cette mise au point intervient dans un contexte où le Bayern a récemment été salué pour son accompagnement face aux épreuves traversées par plusieurs de ses membres, à l'image du capitaine Joshua Kimmich, frappé par le décès soudain de son père, ou encore de l'entraîneur belge Vincent Kompany, tenu éloigné des terrains pendant un mois en raison d'une infection virale.

L'AVENIR CONTRACTUEL MIS ENTRE PARENTHÈSES

Dans la même optique d'apaisement, le directeur général Jan-Christian Dreesen a lui aussi rectifié le tir. Revenant sur ses prises de parole précédentes, il a catégoriquement nié toute volonté de la direction de mettre la pression sur le joueur. « Nous souhaitons tous le retour de Jamal à son meilleur niveau. Il a besoin de temps, nous l'avons déjà répété à plusieurs reprises, et il doit pouvoir en bénéficier. Ensuite, nous verrons comment la situation évoluera avec la nouvelle année », a expliqué le dirigeant bavarois. Alors que la blessure du joueur avait alimenté certaines interrogations autour de son avenir à Munich, Jan-Christian Dreesen a également écarté toute discussion immédiate sur son contrat, soulignant que l'unique priorité du club reste le rétablissement complet de Jamal Musiala et son retour en pleine possession de ses moyens.

LIGA

Mené de deux buts, le Barça renverse Villarreal en dix minutes

Le FC Barcelone s'est fait une énorme frayeur avant de s'imposer face à Villarreal (3-2), dimanche au Camp Nou, lors de la 13e journée de Liga. Cueillis à froid dès l'entame par les réalisations rapides des Canadiens Tajon Buchanan (5e) et Tani Oluwaseyi (7e), les Catalans, privés de Pau Cubarsí au coup d'envoi, ont subi les sifflets de leur public après une première période bien trop timide. Le scénario semblait même virer au cauchemar lorsque Lamine Yamal a manqué l'occasion de réduire l'écart en envoyant un penalty sur le poteau (23e). Au retour des vestiaires, les hommes de Hansi Flick ont toutefois affiché un tout autre visage pour renverser la rencontre en l'espace d'une dizaine de minutes.

«SUPERCYCLE» ÉLECTORAL EN EUROPE

L'UE risque de connaître une implosion politique

Entre fin 2026 et 2027, la France, l'Espagne, la Pologne et l'Italie vont renouveler leurs dirigeants. Selon The Guardian, la percée attendue des partis nationalistes et d'extrême droite pourrait créer une minorité de blocage au Conseil européen, menaçant le soutien à l'Ukraine et paralysant les projets de Bruxelles.



Ph : DR

L'Europe entre dans un « supercycle » d'élections nationales dont les résultats pourraient ébranler les fondements de l'Union européenne et entraîner la paralysie de ses principaux axes politiques, a rapporté le Guardian le 22 novembre. Ainsi, entre fin novembre 2026 et fin 2027, des élections auront lieu dans quatre des cinq plus grands pays de l'UE en termes de population et d'économie — l'Espagne, la France, la Pologne et l'Italie — ainsi qu'en Estonie, en Finlande, en Grèce et en Slovaquie, sans oublier les élections régionales en Allemagne. L'Espagne ouvrira le bal avec des élections législatives anticipées le 29 novembre, lors desquelles la coalition socialiste du Premier ministre Pedro Sánchez risque de céder la place aux partis de droite — le Parti populaire conservateur et Vox d'extrême droite. En France, des élections présidentielles et législatives auront lieu au printemps. Le Guardian désigne la candidate du Rassemblement national Marine Le Pen comme la grande favorite de la course à la présidence. En Pologne, plus tard dans l'année prochaine, les partis nationalistes, qui recueillent ensemble près de la moitié des voix, pourraient évincer la coalition libérale de Donald Tusk. Par ailleurs, la dirigeante du parti d'extrême droite « Frères d'Italie », Giorgia Meloni, espère être réélue au poste de Première ministre du pays. Selon la politologue italienne Natalie Tocci, ce cycle électoral pourrait « changer radicalement le visage de l'Europe », provoquant non seulement « une lente érosion du projet européen, mais aussi un dépouillement de sa substance, voire une implosion pure et simple ». En particulier, les résultats des élections pourraient avoir une incidence sur le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement, où seuls trois des 27 chefs de gouvernement représentent actuellement le centre-gauche. Si, d'ici fin 2027, les dirigeants français, espagnols et polonais viennent s'ajouter aux dirigeants « eurosceptiques » de la République tchèque, de l'Italie, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Slovénie, ils n'obtiendront pas les voix nécessaires pour réécrire la législation de l'UE, mais formeront une « minorité de blocage ».

LE SOUTIEN DE L'EUROPE À KIEV MENACÉ

Le Guardian souligne que parmi les causes de la montée en puissance des partis nationalistes figurent la faible croissance économique, le vieillissement de la population, les finances publiques tendues et la hausse vertigineuse du coût de la vie, qui ont sapé le soutien dont bénéficiaient les partis centristes traditionnels. Les nationalistes, à en croire le Guardian, quant à eux, exploitent de plus en plus habilement une liste sans cesse renouvelée de menaces et de crises présumées — allant de l'immigration et des vaccins à la transition écologique, en passant par le soutien à l'Ukraine et la mondialisation. Selon le journal, près d'un électeur sur quatre soutient désormais les partis d'extrême droite — cette proportion a été multipliée par près de cinq depuis le milieu des années 1990. Ainsi, selon des analystes, les négociations sur le budget de l'UE, le futur élargissement, l'aide à l'Ukraine et une intégration plus poussée dans des domaines clés tels que la défense, l'énergie, la finance et les technologies « pourraient se retrouver dans l'impasse ». Le 20 novembre, Politico avait rapporté que la prochaine élection présidentielle en France pourrait compliquer la poursuite du soutien européen à l'Ukraine. Selon les sondages cités par la publication, Marine Le Pen et le candidat de la France insoumise Jean-Luc Mélenchon, dont les positions sur le conflit ukrainien divergent de la ligne actuelle de Paris, pourraient se retrouver au second tour au printemps 2027. Ces deux personnes politiques critiquent l'OTAN et prônent une révision de certains aspects du soutien apporté à Kiev. ***R. I.***

EN L'ABSENCE D'ACCORD BUDGÉTAIRE

Le PM belge avertit que l'exécutif pourrait tomber

Le Premier ministre belge Bart De Wever a averti lundi que son gouvernement ne serait plus en mesure de gouverner si aucun accord budgétaire n'était conclu avant l'entrée en vigueur des dispositions budgétaires provisoires. « En l'absence d'un accord budgétaire avant l'entrée en vigueur des douzièmes provisoires, le gouvernement ne pourra de facto plus gouverner et son existence prendra donc fin », a déclaré son cabinet, ajoutant que le Premier ministre réunirait les dirigeants des cinq partis de la coalition pour tenter de trouver une solution à la crise. L'avertissement est intervenu alors qu'environ 50 000 personnes, selon la police, ont défilé dans les rues de Bruxelles lors d'une manifestation nationale organisée par les trois principaux syndicats belges pour protester contre les mesures d'austérité du gouvernement et la baisse du pouvoir d'achat. Des groupes de jeunes et de la société civile y ont également participé. Les deux principaux aéroports belges ont annulé la quasi-totalité de leurs vols lundi suite à une grève de certains contrôleurs aériens. Les transports publics ont également été perturbés. Le cabinet de De Wever a indiqué qu'il était impossible de parvenir à un accord lors d'une réunion avec ses vice-Premiers ministres lundi matin, car un partenaire de la coalition a rejeté le projet de budget. Les médias locaux ont identifié ce parti comme étant le parti socialiste flamand Vooruit. Plus tôt dans la journée, le roi Philippe a déploré le manque de progrès dans les négociations budgétaires et a encouragé M. De Wever à poursuivre ses efforts en vue d'un accord dans les meilleurs délais, a indiqué le Palais royal. M. De Wever informera le roi de l'avancement des négociations chaque semaine. De Wever avait présenté sa démission le 2 novembre après l'échec des négociations budgétaires. Le roi a refusé de l'accepter le 6 novembre et lui a demandé de reprendre les négociations. La coalition de cinq partis négocie un plan budgétaire pluriannuel visant un ajustement budgétaire d'environ 10 milliards d'euros (environ 11 milliards de dollars américains) d'ici 2029. Le 20 novembre, le gouvernement a approuvé un avant-projet de loi relatif aux dispositions budgétaires provisoires pour début 2027.

R. I.

EN CAS DE LIVRAISON D'ARMES NUCLÉAIRES À L'UKRAINE

Medvedev évoque une « riposte préventive »

Dans un article consacré au droit international, le vice-président du Conseil de sécurité russe Dmitri Medvedev prévient que tout transfert d'armes atomiques à l'Ukraine, qu'il soit public ou secret, forcerait Moscou à effectuer une frappe préventive pour neutraliser la menace. L'ex-président russe justifie cette ligne rouge au nom du droit à la légitime défense.

Dans un article intitulé « Souveraineté de l'État et armes nucléaires : aspects de droit international relatifs à la sécurité nationale », le vice-président du Conseil de sécurité russe, Dmitri Medvedev, a mis en garde contre toute livraison d'armes nucléaires à Kiev, brandissant la menace d'une frappe russe préventive. Dans son article, l'ancien président russe a estimé qu'il était évident que, jusqu'à présent, l'évolution de la crise ukrainienne n'avait pas créé de situation nécessitant directement le recours à des armes de destruction massive. Toutefois, dans une note de bas de page, il a laissé entrevoir la possibilité d'actions préventives de la part de la Russie en cas de transfert de telles armes à l'Ukraine. « Bien que la version actuelle des "Principes de la politique d'État de la Fédération de Russie dans le domaine de la dissuasion nucléaire" ne prévoie pas directement l'utilisation préventive d'armes nucléaires, il convient d'en conclure que les livraisons (ouvertes ou secrètes) d'armes nucléaires par l'Occident au régime de Kiev pourraient obliger la Russie à prendre une décision préventive en vue de neutraliser cette menace », a indiqué Dmitri Medvedev. Medvedev a opposé les fondements juridiques internationaux justifiant le recours à la force militaire à l'encontre de l'Iran et de l'Ukraine. Selon lui, les États-Unis et Israël n'avaient aucun fondement juridique pour lancer des frappes contre l'Iran en raison de son programme nucléaire. Il a quant à lui qualifié l'opération militaire spéciale russe en Ukraine de mesure préventive de légitime défense, conforme à l'article 51 de la Charte des Nations unies, qui consacre le droit inaliénable des États à la légitime défense, individuelle ou collective.

Depuis 2021, plusieurs responsables ukrainiens remettent ouvertement en cause l'abandon de l'arsenal nucléaire hérité de l'URSS, la référence à l'arme nucléaire s'étant progressivement imposée comme un instrument de pression diplomatique. En mars dernier, Volodymyr Zelensky a notamment exigé soit l'arme atomique, soit l'adhésion à l'OTAN, justifiant cette demande par la nécessité de « garantir sa sécurité ». Moscou faisait état de tentatives du régime de Kiev de se procurer des armes de destruction massive en secret et sans faire de vagues. Ainsi, en février dernier, le Service de renseignement extérieur russe a indiqué que Paris et Londres, conscients des maigres chances de succès de l'Ukraine sur le champ de bataille, avaient l'intention de l'équiper d'armes nucléaires ou d'une « bombe sale », en envisageant de transférer discrètement à Kiev des composants, des équipements et des technologies européens dans ce domaine. La position de la Russie sur cette question reste inébranlable. Le président russe, Vladimir Poutine, a déclaré que Moscou ne permettrait pas que Kiev se dote de l'arme atomique. Il a qualifié cela de menace à laquelle la Russie répondrait de manière appropriée.

La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a quant à elle averti que le transfert d'armes nucléaires à Kiev constituerait une escalade extrême, saperait le régime de non-prolifération et violerait les obligations prévues par le Traité de non-prolifération.

R. I.

CONCERNANT LE COMMERCE TRANSFRONTALIER DE BOISSONS

L'UE ouvre une enquête antitrust contre un embouteilleur de Coca-Cola

La Commission européenne a déclaré lundi avoir ouvert une enquête formelle pour abus de position dominante afin de déterminer si Coca-Cola Europacific Partners avait abusé de sa position dominante en restreignant le commerce transfrontalier des boissons gazeuses et des boissons pour sportifs. La Commission examinera si l'embouteilleur britannique a accordé des remises aux grossistes à condition que ces derniers n'écoulent pas les boissons sur d'autres marchés de l'UE. Elle enquêtera également sur la question de savoir si l'entreprise a varié la taille des emballages selon les pays afin de limiter les ventes transfrontalières et si elle a offert des incitations aux détaillants pour qu'ils limitent les importations de boissons gazeuses en Espagne. L'enquête porte également sur la question de savoir si l'embouteilleur a exigé de certains clients grossistes, notamment des supermarchés, qu'ils négocient les achats pays par pays alors qu'ils recherchaient un accord unique couvrant plusieurs marchés. De telles restrictions pourraient compliquer la tâche des détaillants pour obtenir de meilleures offres et pourraient exposer les consommateurs à des prix plus élevés et à un choix plus restreint, a déclaré Teresa Ribera, vice-présidente exécutive de la Commission européenne. La Commission a indiqué qu'elle accorderait la priorité à cette enquête. Si ces pratiques sont avérées, elles pourraient constituer un abus de position dominante sur le marché au regard du droit de la concurrence de l'UE. Selon la Commission, Coca-Cola Europacific Partners est le plus grand fournisseur de boissons gazeuses en Belgique, en France, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, en Espagne et en Suède. La Commission a mené des inspections inopinées dans les locaux de l'entreprise situés dans plusieurs États membres de l'UE en mars 2025. ***R. I.***

LA RESPONSABLE EUROPÉENNE KALLAS ÉCARTÉE DES DISCUSSIONS AVEC MOSCOU

Bruxelles se dispute sa place à la table

D'après le journal espagnol, El País, la responsable de politique étrangère de l'Union européenne (UE) Kaja Kallas « n'a jamais été une candidate sérieuse pour représenter l'Europe face à Moscou ». La Commission et les grandes capitales veulent garder la main sur les pourparlers.



Ph: DR

Le président Russe, Vladimir Poutine a pourtant invité des émissaires européens en Russie, tandis que l'UE poursuit ses préparatifs militaires. Pour le quotidien espagnole « Kaja Kallas se voyait déjà en chef d'orchestre de la diplomatie européenne face à la Russie, mais les Vingt-Sept lui ont coupé l'herbe sous le pied ». La responsable de la diplomatie européenne ne figure pas dans le groupe désigné pour les futurs échanges avec Moscou. Selon El País, qui cite le 21 novembre plusieurs sources au sein de l'Union européenne, elle n'a même jamais été une option réelle pour conduire cette délégation. Après des semaines de discussions, les dirigeants européens ont retenu à Dublin une équipe technique associant la Commission européenne, le Conseil européen et cinq États : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Pologne et le Royaume-Uni. Une formule qui laisse Kaja Kallas à l'écart, alors qu'elle rappelait récemment représenter les 27 pays de l'UE.

UNE BATAILLE POUR PARLER AU NOM DE L'EUROPE

L'interdiction d'entrée sur le territoire russe n'explique pas, à elle seule, cette mise à l'écart. El País décrit surtout une lutte d'influence : Ursula von der Leyen veut donner davantage de poids à la Commission dans les affaires étrangères, tandis que Paris et Berlin défendent leur propre rôle. António Costa, président du Conseil européen, entend lui aussi représenter l'Union. Le désaccord touche jusqu'au contenu des négociations. Les pays baltes veulent peser sur les questions de sécurité, mais plusieurs capitales privilégient un format réduit. À Dublin, le 12 novembre, Emmanuel Macron avait plaidé : « Il faut donc qu'on reprenne l'initiative de discussions avec la Russie, en Européens, et c'est à ce moment-là que le format sera défini. »

UNE INVITATION RUSSE SUR FOND DE RÉARMEMENT

Le 19 novembre, Vladimir Poutine a annoncé que Moscou avait invité, par voie diplomatique, des représentants européens à venir exposer leurs positions en Russie. La question est donc aussi de savoir ce que Bruxelles souhaite réellement négocier. Le Kremlin a indiqué ne pas vouloir choisir les délégués européens, mais attendre une approche constructive. Pendant ce temps, la « coalition des volontaires », dirigée par Paris et Londres, termine en Pologne l'exercice Koalicja 26.2. Du 9 au 22 novembre, environ 2 800 militaires de onze pays se préparent à un éventuel déploiement en Ukraine après la fin des hostilités. L'Allemagne prévoit parallèlement 109,75 milliards d'euros pour son ministère de la Défense en 2027, contre 82,7 milliards en 2026. Pour Moscou, ces préparatifs militaires contredisent les appels européens au dialogue. Maria Zakharova, porte-parole de la diplomatie russe, a dénoncé les manœuvres de la coalition et rejeté la perspective de troupes étrangères en Ukraine. La Russie se dit prête à discuter de la sécurité du continent, mais refuse que celle de l'Ukraine soit assurée au détriment de la sienne.

R. I.

NVIDIA

Le New York Times relance les soupçons d'espionnage et Trump soutient Jensen Huang

Le 22 novembre, le New York Times publie de nouveaux éléments sur les contacts présumés d'Alice Huang, ancienne compagne de Jensen Huang, avec les services de renseignement chinois. Le même jour, Donald Trump réclame le retour du fondateur de Nvidia, malgré le refus du conseil d'administration. Le président américain, Donald Trump, veut que Jensen Huang retrouve son fauteuil chez Nvidia. Il s'est adressé au conseil d'administration sur Truth Social, le 22 novembre, peu après le départ de Jensen Huang. Son message survient le jour où le New York Times publie de nouvelles informations sur Alice Huang, avec qui l'entrepreneur a eu une liaison. Des sources proches du renseignement américain évoquent des contacts entre la femme d'affaires et les services chinois. Sur Truth Social, Trump a écrit : « J'espère que le conseil d'administration de Nvidia réintégrera Jensen Huang. Ce serait la meilleure chose pour l'entreprise, et aussi pour les États-Unis. » Le président met en avant la valeur industrielle de Jensen Huang, tandis que le quotidien insiste sur les risques d'espionnage.

DES CONTACTS SUIVIS PENDANT PLUS D'UN AN

Selon des sources connaissant des rapports du renseignement américain citées par le New York Times, Alice Huang aurait été en relation avec un agent du ministère chinois de la Sécurité d'État entre le printemps 2025 et l'automne 2026, période recoupant sa liaison avec Jensen Huang.

Son partenaire commercial, Kang Wei, aurait travaillé avec ce service, affirme le journal. Les enquêteurs s'intéressent aussi à Megaspeed, société singapourienne où Alice Huang a exercé des responsabilités. Elle achetait de grandes quantités de puces Nvidia. Certaines étaient destinées à des centres de données d'Asie du Sud-Est servant notamment des entreprises chinoises, tandis que d'autres auraient pu être transférées clandestinement en Chine. Des documents d'expédition figureraient parmi les éléments examinés.

L'ampleur exacte des activités soupçonnées reste à déterminer. Le New York Times assure que des conseillers ont prévenu Trump des soupçons au moins deux fois de ces soupçons avant le scandale. Le secrétaire d'État Marco Rubio aurait aussi rédigé une note confidentielle le 30 mars. Trump affirme ne pas avoir été informé de renseignements présentant Alice Huang comme une agente des services chinois et refuse de la qualifier d'espionne. Nvidia a annoncé le 12 novembre le départ de Jensen Huang et nommé sa directrice financière Colette Kress à la tête du groupe par intérim.

R. I.

LA COP31

« Elle n'a pas permis de parvenir à un consensus sur le Pacte d'Antalya »

La 31e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP31) n'a pas réussi à parvenir à un consensus sur le Pacte d'Antalya proposé, a déclaré dimanche le président de la COP31, Murat Kurum. Ses remarques ont été prononcées lors de la séance plénière de clôture, après la publication, plus tôt dans la journée, d'une troisième version du texte, près de deux jours après la date de clôture prévue de la conférence, le vendredi. « Il semble que certains s'opposent à ce texte. Je comprends qu'aucun accord n'ait été trouvé à son sujet. C'est pourquoi ces décisions n'ont pas été adoptées », a déclaré Kurum, également ministre turc de l'Environnement, de l'Urbanisation et du Changement climatique, aux délégués. « Ce texte n'a été imposé à personne », a-t-il déclaré, soulignant que la présidence avait écouté les demandes des pays un par un et travaillé jour et nuit pour concilier les points de vue divergents. Plus tôt dans la séance plénière, Kurum a présenté le projet comme le fruit des contributions communes des délégués portant sur l'électrification, l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels, le financement de l'adaptation et les océans. « Personne n'a obtenu tout ce qu'il voulait. Cependant, chacun peut se reconnaître dans ce texte. C'est aussi cela, le sens du consensus », a-t-il déclaré avant que des objections dans la salle n'empêchent l'adoption du projet. La COP31 s'est ouverte le 9 novembre à Antalya, ville balnéaire méditerranéenne, avec pour objectif de transformer les engagements climatiques mondiaux en actions concrètes.

R. I.

IRAN

Téhéran dévoile un nouveau lanceur de missiles face à Washington

L'Iran a présenté un nouveau lanceur capable de tirer deux missiles simultanément depuis une base souterraine. Cette démonstration survient après des frappes américaines sur l'île de Qeshm et alors que les négociations avec Washington restent bloquées. Téhéran a envoyé un message montrant que son arsenal balistique « demeure opérationnel » L'Iran poursuit sa démonstration de force et samedi dernier, les Gardiens de la révolution ont dévoilé un nouveau lanceur capable, selon la télévision de l'État iranien , « de tirer simultanément deux missiles à propulsion liquide ». Présenté dans une base souterraine dont l'emplacement reste secret, cet équipement entend illustrer la capacité de Téhéran à préserver son arsenal balistique malgré les frappes de la guerre américano-sioniste.

LES AUTORITÉS IRANIENNES AFFIRMENT AVOIR ACCRU LA PORTÉE, LA PRÉCISION ET LES CAPACITÉS DE LEURS ARMEMENTS

Les images diffusées montrent le général Ahmad Vahidi, commandant des Gardiens de la révolution, accompagné de Majid Moussavi, responsable de leurs forces aérospatiales, parcourant d'immenses tunnels abritant missiles et équipements. Les autorités iraniennes affirment avoir accru la portée, la précision et les capacités de leurs armements. Ces performances n'ont toutefois pas été vérifiées indépendamment. Faire monter les enchères Cette présentation intervient dans un contexte de fortes tensions avec Washington. Le 17 novembre, l'armée américaine a frappé un site de lancement de missiles sur l'île iranienne de Qeshm, dans le golfe Persique, en représailles à des attaques visant ses forces. Depuis le déclenchement de la guerre israélo-américaine contre l'Iran, le 28 février, les infrastructures militaires et nucléaires de la République islamique ont subi d'importantes frappes, sans que l'étendue exacte des destructions soit connue. Pour Téhéran, l'enjeu est autant militaire que politique à l'agression, . Le 10 novembre, les Gardiens avaient déjà présenté une nouvelle base souterraine contenant missiles balistiques et de croisière. En multipliant ces démonstrations, le régime cherche à convaincre ses adversaires qu'il conserve une capacité de riposte, tout en réaffirmant son rôle dans l'équilibre militaire régional. Cette surenchère se déroule alors que les discussions diplomatiques avec les États-Unis restent dans l'impasse, malgré les efforts de médiation du Qatar. Entre pressions militaires et tentatives de négociation, Téhéran veut ainsi rappeler que son programme balistique demeure l'un des principaux instruments de sa stratégie de dissuasion.

R. I.

MALI

Un autre convoi de 756 camions-citernes de carburant arrivent à Bamako

Dans la nuit de vendredi à samedi , 756 camions-citernes de carburant sont arrivés à Bamako sous escorte malienne avec le soutien des militaires de l'Africa Corps russe, dans le cadre d'assurer des quantités de carburant à une capitale dont les voies de ravitaillement sont prises pour cible par des groupes terroristes, rapportent des médias maliens et russes.



Ph : DR

La Direction générale du commerce, de la consommation et de la concurrence (DGCC) du Mali a annoncé l'arrivée des 756 citernes à Bamako et les Forces armées maliennes (FAMa), appuyées par des membres de l'Africa Corps, relevant du ministère russe de la Défense, ont assurer « la sécurisation du trajet ». Depuis début novembre courant, 2 261 camions-citernes ont rejoint la capitale en trois convois, selon les chiffres de la DGCC. Le 7 novembre, 665 véhicules étaient arrivés sous escorte. Pour le Mali, qui importe son carburant par la route, « maintenir ces liaisons est devenu une question de sécurité nationale ». Depuis septembre 2025, rappellent la même source « le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda, attaque des camions transportant du carburant vers Bamako » et des véhicules ont été attaqués et détruits et les livraisons perturbées, « provoquant des pénuries et des files d'attente aux stations-service ». Au printemps dernier « les groupes terroristes ont encore accentué la pression sur les axes menant à la capitale » indique la même source, suite à quoi, l'armée malienne multiplie depuis, « les opérations de sécurisation » du transport du carburant. Septembre dernier les autorités annonçaient déjà l'arrivée de convois de plusieurs centaines de citernes et l''arrivée des 756 camions citernes, à Bamako « confirme la poursuite du ravitaillement malgré les menaces, sans signifier pour autant que la crise d'approvisionnement est terminée » indique la même source.

LE RÔLE DE LA COOPÉRATION AVEC MOSCOU

La protection des routes figure parmi les missions menées par les militaires maliens et leurs partenaires russes, dans le cadre de la coopération entre le Mali et la Russie. Des unités de l'Africa Corps russe ont déjà escorté, rappelle la même source « des convois de carburant et de marchandises, tout en conduisant des missions de reconnaissance et de déminage ». Autre opération conjointe annoncée par l'armée malienne jeudi dernier, « la libération de 24 soldats dans le nord du pays avec l'appui de l'Africa Corps ». Après avoir rompu sa coopération militaire avec Paris, Bamako s'est tourné vers la Russie, dans le cadre d'une coopération, à propos de laquelle, le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a expliqué ce choix, fin octobre dernier, dans un entretien à RT que « C'est dans ce cadre que nous avons tendu la main à nos amis russes qui ont répondu favorablement à nos différentes sollicitations. »

R. I.

POUR FAIRE PROGRESSER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU KENYA

Le groupe TISCO et Huawei s'associent pour y parvenir

Le groupe TISCO, spécialisé dans les machines de construction, et Huawei ont organisé conjointement un forum à Nairobi récemment afin d'explorer la collaboration numérique pour une plus grande efficacité opérationnelle et un meilleur service client. Placé sous le thème « Améliorer le service et l'expérience client », le forum a réuni des partenaires de l'industrie et des représentants d'entreprises pour discuter de la manière dont les technologies numériques peuvent soutenir la transformation et la modernisation des industries traditionnelles. Depuis son entrée sur le marché kényan en 1998, Huawei participe activement à la construction de l'infrastructure numérique du pays, notamment les réseaux de télécommunications et les centres de données, contribuant ainsi au développement numérique du Kenya. Le groupe TISCO, fondé en 2011 et basé au Kenya, propose des services de vente, de location et de maintenance de machines de construction dans de nombreux pays africains, dont l'Ouganda, la Tanzanie et la République démocratique du Congo. Shi Qinghua, directeur général de Huawei Cloud Kenya, a déclaré que Huawei fournirait des solutions numériques et une infrastructure cloud pour accompagner la transformation numérique de TISCO. Il a souligné que Huawei continuerait d'adapter ses technologies aux marchés locaux, de faciliter le transfert de connaissances et de bâtir un écosystème numérique durable et inclusif. Zhang Yuanxiang, président du groupe TISCO, a déclaré que le partenariat avec Huawei soutiendrait les efforts de transformation numérique de l'entreprise. « Les entreprises des secteurs traditionnels ont besoin des technologies et des outils des entreprises de haute technologie pour améliorer leurs normes de gestion et leurs capacités en matière de service à la clientèle », a-t-il affirmé. Emmanuel Masika, directeur général du groupe TISCO, a déclaré que cette collaboration contribuerait à améliorer la réactivité du service, à rationaliser la gestion des stocks et la maintenance, et à réduire les coûts d'exploitation pour les clients. Anthony Maina, architecte de solutions chez Huawei Cloud, a déclaré que dans le secteur de la construction, les technologies numériques peuvent améliorer les processus courants tels que la comptabilité, les achats et le partage de documents, optimisant ainsi les opérations commerciales. Il a ajouté que des solutions numériques abordables devraient être accessibles aux PME afin qu'elles puissent bénéficier des avancées technologiques.Lors du forum, TISCO et Huawei ont signé un accord de coopération stratégique. Les participants ont discuté des moyens d'intégrer davantage les technologies numériques dans les industries traditionnelles, d'accélérer la transformation numérique et de créer plus d'opportunités d'emploi.

R.I

ATTAQUES CIBLANT UN NAVIRE RUSSE À L'EST DE LA LIBYE

L'Onu condamne et appelle à mener une enquête « indépendante et transparente »

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye a exprimé hier sa profonde préoccupation concernant les attaques visant le port de Benghazi et les eaux au large de cette ville de l'est de la Libye dimanche, appelant à une enquête immédiate, indépendante et transparente.

Dans un communiqué, la mission a souligné la nécessité de respecter pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et la sécurité des citoyens et des ressources nationales de la Libye. « La Libye ne peut se permettre, et ne doit pas devenir, un théâtre de conflits extérieurs », a-t-il déclaré, s'engageant à continuer de suivre de près l'évolution de la situation et exhortant tous les acteurs concernés à agir de manière responsable pour préserver la stabilité du pays et consolider les progrès durement acquis dans le processus politique en vue d'un règlement durable. La condamnation de la mission de l'ONU fait suite à une attaque de drone visant un navire militaire russe dans le port de Benghazi aux premières heures de dimanche, suivie plus tard dans la soirée d'une attaque contre un navire commercial au large de la ville par un drone chargé d'explosifs. La Libye est en proie à des divisions politiques et à l'instabilité depuis 2011, suite à l'intervention de l'Otan dans nord-africain, ayant ouvert la voie à l'ingérence étrangère, via notamment les interférences dans les divergences entre acteurs politiques et militaires sur la scène libyenne, dont certains de ces derniers ont ces dernières années noué des realations pousés avec l'entité sioniste et les Emirats arabes unis, permettant à ces deux entités d'alimenter les crises et les conflits, en Libye, pour maintenir le peuple libyen dans l'instabilité et l'insécurité. Le Gouvernement d'union nationale, reconnu internationalement, est basé à Tripoli, la capitale, et administre l'ouest de la Libye, tandis qu'une administration parallèle nommée par la Chambre des représentants est basée à Benghazi et administre l'est et le sud du pays.

R. I.

MAURITANIE

1,7 tonne de cocaïne découverte à bord d'un pick-up

Après trois mois d'enquête, la police mauritanienne a intercepté, rapportent des médias locaux et russes « 1,7 tonne de cocaïne dans un pick-up, dans l'est du pays » ajoutant que «deux ressortissants étrangers ont été arrêtés puis déférés devant le parquet le 19 novembre ». La même source rapportent que «trois autres suspects sont recherchés et la police présente cette prise comme un record régional », lit-on.

R. I.

GAMBIE

L'UA apporte un appui technique au processus électoral

L'Union africaine (UA) a déployé une mission d'assistance technique auprès de la Commission électorale indépendante de Gambie, afin de renforcer les capacités des responsables électoraux en prévision de l'élection présidentielle prévue le 5 décembre prochain, indique lundi un communiqué de l'organisation continentale. Cette initiative, menée par le département des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité de l'UA, fait suite à une demande de soutien formulée par la Commission électorale gambienne. Elle vise notamment à améliorer la préparation du scrutin, à renforcer l'intégrité et la transparence du processus électoral et à contribuer à la tenue d'élections crédibles et pacifiques. Le programme a été lancé à Banjul par un atelier de formation des formateurs destiné à 200 responsables électoraux adjoints. Ces derniers seront chargés de former, à leur tour, les personnels impliqués dans l'organisation du scrutin et de veiller à l'application uniforme des procédures électorales. Cette première étape sera suivie de formations décentralisées dans les centres régionaux, qui concerneront plus de 3.200 agents électoraux, notamment les présidents des bureaux de vote ainsi que les agents chargés du dépouillement et du traitement des données. L'assistance technique entend également renforcer les compétences professionnelles du personnel électoral, prévenir les irrégularités et préserver l'intégrité du processus électoral.

R. I.

APRÈS UN SÉJOUR DE FORMATION EN ALGÉRIE

Une première vague de jeunes Nigériens regagne Niamey

215 personnes ont été accueillies à l'aéroport de Niamey par la ministre de la Fonction publique, du Travail et de l'Emploi et l'ambassadeur d'Algérie au Niger. Ils ont suivi pendant 45 jours une formation dans 19 métiers et spécialités au sein de différents centres et instituts algériens. Au total, ce programme de coopération entre les deux pays concerne 500 jeunes Nigériens. Il s'agit d'un "acte concret qui traduit la volonté commune" exprimée par le Président Abdelmadjid Tebboune, et son homologue nigérien Abdourahamane Tiani, a déclaré l'ambassadeur algérien au Niger, Ahmed Saadi.

R. I.

Mots croisés

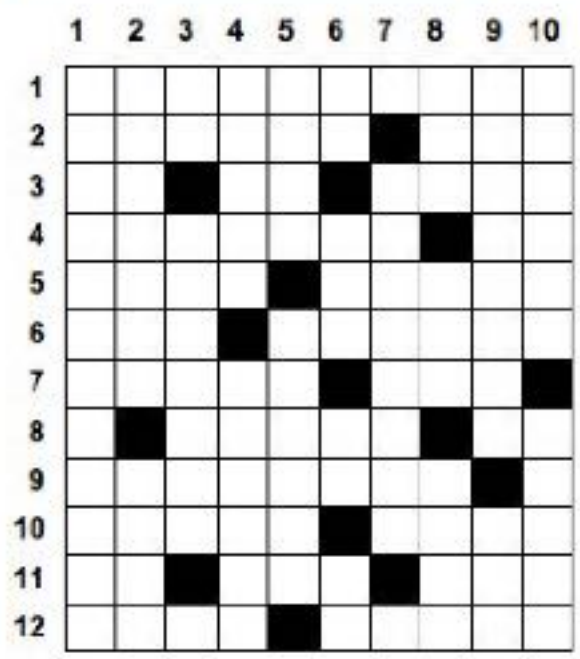

HORIZONTALEMENT

1- Carnages - 2 - Prodigieuse - Pomme - 3 - Platine - Note - Possessif - 4 - Se dit d'une rivière dont l'écoulement est permanent - Dans le rang - 5 - Extraits - Dressé - 6 - Règles - Voisin du phoque - 7 - Élan - Voir à Londres - 8 - Forme d'avoir - Symbole du rad - 9 - Obsessions - 10 - Désignait le salpêtre - Miné - 11 - Fin de verbe - Direction - Épuisé - 12 - Intente - Singe.

VERTICALEMENT

1- Technique du dressage des chevaux - 2 - Butés - Mélodies - 3 - Cobalt - Éprouve - 4 - Massif de l'Atlas algérien - Exagérée - 5 - Possessif - Urticacées - 6 - Points opposés - Propre - Suit le docteur dans sa spécialité - Tantale - 7 - Situations pénibles - 8 - Se dit d'un cheval dont la robe est brun-rouge - Révolution - Souillé - 9 - Oiseau de proie - Pieu - 10 - Imitée - Altération musicale.

Mots fléchés

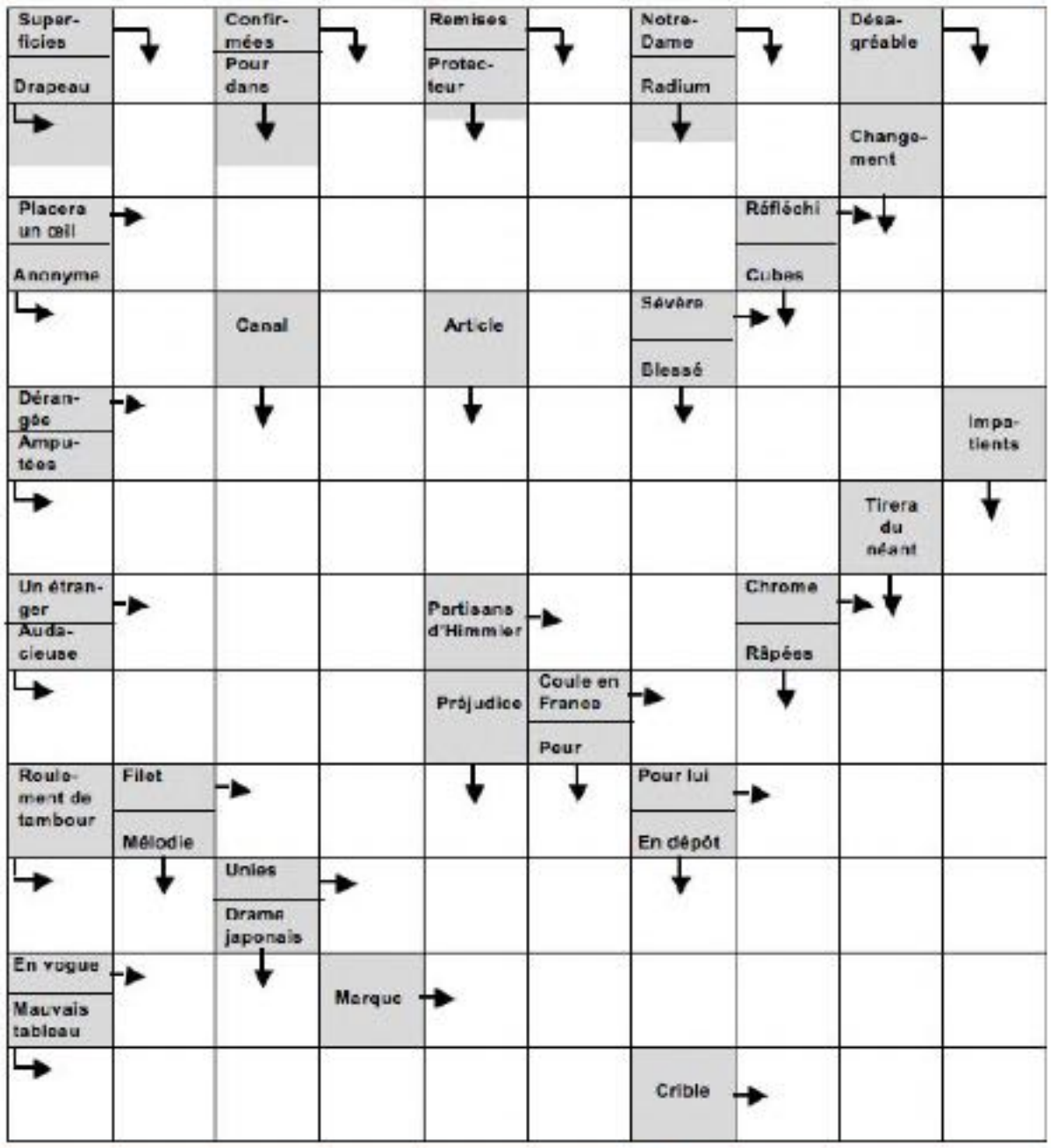

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Ladrerie (9 lettres)

E	E	D	R	A	T	U	O	M	P	E	T	I	O	R	D	F	I
S	E	C	T	G	E	M	P	R	I	S	E	G	E	E	A	T	D
U	M	R	O	N	R	E	I	T	N	E	A	B	P	N	N	R	C
E	P	A	U	R	E	A	I	D	E	M	R	A	A	A	A	O	E
I	T	O	N	T	A	V	I	N	I	E	T	T	D	C	R	N	A
C	V	I	M	I	U	I	E	N	C	A	I	N	S	N	I	R	E
E	H	A	L	M	E	O	L	A	N	Q	E	I	A	V	M	R	C
R	O	E	M	I	E	R	M	T	U	T	R	R	I	U	S	E	N
P	N	L	E	P	T	E	E	E	N	B	D	D	R	E	R	I	E
G	T	B	T	E	I	U	R	I	S	C	E	E	E	M	E	T	R
E	E	U	N	R	R	R	E	F	L	I	A	R	B	R	I	N	E
T	E	O	E	I	O	N	E	T	I	I	O	R	U	O	T	E	V
I	V	R	R	R	A	E	L	E	T	C	B	N	E	D	N	S	E
L	I	T	E	V	T	O	G	E	N	E	T	E	R	N	R	N	R
A	T	E	E	R	U	N	O	I	S	I	V	I	R	U	C	O	E
U	A	T	E	R	E	E	N	E	I	L	A	A	O	T	O	E	B
Q	H	S	D	E	S	U	E	N	G	I	L	S	N	N	E	S	S
I	T	N	R	M	U	N	O	M	N	O	R	A	F	N	A	F	E

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACERBE - ALIENEE - ARMURE - BONNE - BORDURE - BRISCARD - CARENCES - CORAIL - CORNARD - DIVINE - DROITE - EMPRISE - ENTIER - EPATANTE - EVENT - FANATIQUE - FANFARON - FICTION - GAMIN - GENE - GRAIN - HATIVE - HONTE - IDEM - INTENDANT - LIBERTE - LIGNEUSE - LOURD - MANIERE - MONUMENT - MOUTARDE - MOUTURE - NAVET - NAVETTE - OREE - ORME - PERIR - POMMEE - PRECIEUSE - QUALITE - RENTE - REVERENCE - SAINE - SENTIER - SERTE - SOURNOIS - TIERS - TROUBLE - UTILITE - VAMPIRE - VISION.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1- Lagotriche - 2. Araire - Ras - 3. Im - Na - Saut - 4. Sentiment - 5. Détale - 6. Ec - Se - Aras - 7. Cor - Sec - Ie - 8. Oral - Sied - 9. Unilatéral - 10. Rat - Réno - 11. RR - Ses - Dru - 12. Édits - Mène.

VERTICALEMENT :

1- Laissé-courre - 2. Arme - Cornard - 3 - Ga - N.D - Rait - 4. Ointes - LL - ST - 5 - Traités - Ares - 6. Ré - Ma - Estes - 7 - Sélacien - 8. Crâner - Erode - 9 -. Haut - Aida - Rn - 10. Est - Usé - Loue.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Plaisantes - Eue - Lu - Ue - Râtelier - Tr - Er - UU - Cœur - Sert - Is - Outrée - Or - Âtre - En - Eur (rue) - Ers - Esses - Eut - Anus - Rus - Déserte - Ti.

VERTICALEMENT :

Aléatoires - Autres - Usas - Niée - Arène - Lérot - Sur - Pâlir - Ure - St - Nue - Stère - Ut - Ruer - Sûr - Eu - Urée - Tut - Usée - Tend - Sl.

MOTS MASQUÉS

FANGOTHERAPIE

Recette du jour

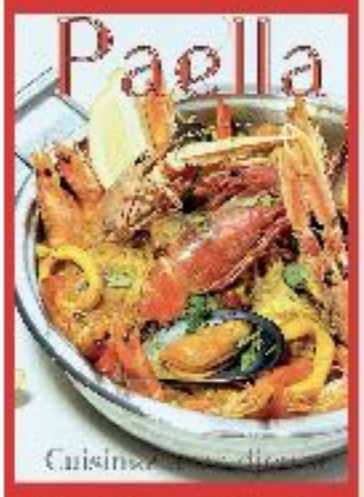

Paella poulet et fruits de mer

Ingrédients pour 10 personnes :

Pilons de poulet fermier (1 par personne)
3 oignons émincés
3 gousses d'ail
2 tomates pelées et concassées
1 poivron rouge
1 poivron vert coupés en dés
Petits pois en fonction de vos goûts
Huile d'olive
Sel, poivre
3 dosettes de pistils de safran
du paprika
Un peu de colorant alimentaire
1 cube de bouillon de poule
1,5 litre d'eau
1 kg de riz long ou riz rond
Citron

Sélection des Fruits de mer

Calmars, seiches ou encornets
Moules décortiquées et quelques unes avec la coquille pour la décoration
Grosses Crevettes crues
Gambas
Langoustines

Préparer sa recette paella au poulet et fruits de mer

Dans une grande casserole ou poêle à paella (ou paellera), faire revenir dans l'huile d'olive les morceaux de poulet nettoyé. Une fois dorés, les retirez et réservez de côté.
Faites revenir les oignons émincés lentement jusqu'à ce qu'ils soient nacrés et confits.
Ajoutez alors l'ail écrasée, les poivrons coupés en dés ou lanières et laissez suer quelques minutes.
Introduire la tomate pelée, le paprika, le safran et le colorant. Faire mijoter encore quelques minutes.
Ajouter les morceaux de poulet, les crevettes.
Laissez cuire jusqu'à ce que le liquide soit bien absorbé et au besoin ajoutez du bouillon pour achever la cuisson du riz.
Rectifiez l'assaisonnement.
Ajouter à présent les moules nettoyées et décortiquées, les calamars.
Laissez cuire à feu doux pendant 10 minutes.
Couvrir la paella poulet et fruits de mer et laissez reposer quelques minutes avant de servir avec du citron.
Placez le grand plat à paella au centre de la table afin que les invités puissent se servir.

Gâteau du Jour

MARMELADE D'ORANGES SANGUINES FACILE



INGRÉDIENTS
- 500 gr de pulpe d'oranges sanguines
- 350 gr de sucre cristal
- 20 cl d'eau froide
- Zeste d'une orange bio non traitée
- 1/2 gousse de vanille

Etapes de préparation et cuisson pour la marmelade d'oranges sanguines

Peler à vif les oranges et retirez les suprêmes ou lamelles débarrassés de leur fines membranes translucides.
Découper en dés et retirer les pépins si nécessaire puis pesez les pour ajouter la quantité de sucre nécessaire.
Ajouter le verre d'eau, le sucre cristallisé.
Prélever les zestes de l'orange bio et l'ajouter à la bassine à confiture si vous faites de grandes quantités.
Mélanger et couvrir jusqu'à ce que le sucre soit dissous en sirop (environ 4 heures)
Mettre à cuire dans un confiturier et casserole à fond épais et portez à ébullition.
Continuez la cuisson pendant environ 25 minutes, remuant de temps à autre car elle ne doit pas coller au fond de la marmite.
Vérifier la cuisson avec un thermomètre, jusqu'à obtenir la température de 105°C.
Retirer avec une écumoire la mousse en surface si nécessaire.
Avec un pieds plongeant, mixer la confiture pour obtenir une belle marmelade épaisse.
Remplir les pots de confiture qui auront été préalablement stérilisés avec leur couvercle.
Revisser les couvercles puis retourner 30 minutes pour retirer l'air et verrouiller le pot évitant ainsi la moisissure.
Une fois ouverte, conserver la marmelade d'oranges sanguines au réfrigérateur jusqu'à sa consommation.

Notes

Pour une gelée, conservez les pépins dans une mousseline, riche en pectine, ils permettront d'obtenir une belle gélification.
Si vous trouvez des fruits non traités, alors retirez les zestes que vous introduirez à votre marmelade.
Sans thermomètre, faites le test de l'assiette froide à la verticale : la goutte de confiture versée doit presque aussitôt figer.
Les fruits pourront être mixés juste après l'étape 2 à l'aide d'un robot mixeur.
Si les oranges sont plus acides, réajuster alors la quantité de sucre selon vos goûts.



Conseil du jour

Comment Être Un Bon Parent

1: SOYEZ UN BON MODÈLE.
2 : AIMEZ-LES ET MONTREZ-LEUR PAR L'ACTION.
3: PRATIQUEZ UNE PARENTALITÉ POSITIVE GENTILLE ET FERME.
4: SOYEZ UN HAVRE DE PAIX POUR VOTRE ENFANT.
5 : PARLEZ AVEC VOTRE ENFANT ET AIDEZ SON CERVEAU À S'INTÉGRER.

Le saviez-vous ?



-LE SAFRAN est éune épice qui peut être consommée dans le thé. Il dispose de nombreux bienfaits sur la santé mentale et physique.

-Propriétés antioxydantes
Propriétés stimulantes en cas de fatique généralisée.
- Amélioration des fonctions d'apprentissage et de mémoire
- Amélioration de la quantité du sommeil



Bon à savoir !



Perdre ses premiers kilos en 15 jours

- Boire un verre d'eau chaque repas
- Jeûner une journée par semaine
- Réduire le sucre
- faire 30 min de cardio par jour
- dormir 8h par nuit
- Manger des fruits et des légumes à chaque repas

Astuce du jour:

Astuce maison contre l'acné

Le citron est un bon exfoliant, grâce à lui vous pouvez dire au revoir aux comédons, points noirs et boutons en général. Pour cela, pressez un citron, prenez un coton-tige et faites-le tremper dans le jus frais puis appliquer sur les zones acnéeuses. Laissez poser 20 minutes et rincer à l'eau claire.

CITATION DU JOUR

« Mesure la profondeur de l'eau avant de t'y plonger. »

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition : PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 24 NOVEMBRE 2026 - PRIX : ININSSA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Un duel d'endurance indécis

Ce mardi, l'hippodrome Kaïd Ahmed de Tiaret accueillera un rendez-vous hippique majeur avec le Prix Ininssa, une épreuve classique servant de support aux paris Quarté et Quinté qui réunira douze pur-sang arabes de trois ans et plus en quête d'une deuxième victoire depuis le 1er avril dernier. Contrairement aux récentes courses de vitesse, ce parcours exigeant d'endurance placera tous les concurrents sur un strict pied d'égalité, où la gestion de l'effort s'avérera cruciale pour ne pas s'épuiser avant l'ultime ligne droite. Face à un lot aussi homogène de coursiers aguerris, l'arrivée s'annoncera ouverte et propice aux surprises, incitant les parieurs à privilégier l'expérience des grandes écuries locales ainsi que le savoir-faire des tandems entraîneurs-jockeys les plus en vue sur cette piste.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
MZ. METIDJI	1	HAVANA D'HEM	MD. ASLI	56	2	K. ASLI
A. AOUSSAT	2	HAMAMA D'HEM	R. BELMORSLI	55	5	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	3	SIFAT EL MESK	K. HAOUA	55	11	K. HAOUA
F. METIDJI	4	IHRANE	JJ : AEK. DJELLOULI	55	9	H. DJELLOULI
AL. FEGHOULI	5	HANIYA	S. BENYETTOU	55	10	AD. FEGHOULI
M. BOUCHENAFA	6	SOLTANAT EL MESK (0)	MA. AIDA	54	7	CH. AIDA
I. DIBOUCHE	7	RITEJ EL MESK (0)	R. BAGUIRA	54	12	H. DJELLOULI
F. METIDJI	8	IMALAYA	F. ABDI	54	4	PROPRIÉTAIRE
M. ASLI	9	LINA	JJ : KH. BENKHATTOU	53	1	K. ASLI
K. BELARBI	10	HASNIA D'HEM	HO. EL. FERTAS	53	3	AD. FEGHOULI
AL. FEGHOULI	11	MAROUANE SAT (0)	JJ : Y. CHELLAL	52,5	8	AD. FEGHOULI
K. BENACER	12	SARIET EL MESK	AP : IB. BIZ	50	6	K. FEGHOULI

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. HAVANA D'HEM. Ce vaillant coursier de 6 ans reste sur des excellentes sorties, fort de ce regain, il s'élancera encore une fois avec de sérieuses ambitions pour jouer les premiers rôles.

2. HAMAMA D'HEM. Même si elle aurait préféré un parcours plus réduit, il faudra tenir compte de ses chances car elle reste sur une forme de battante.

3. SIFAT EL MESK. Cette excellente jument qui jouit d'une longue série de bons résultats ne devrait pas rencontrer de difficultés pour venir occuper une place de choix à l'arrivée.

4. IHRANE. Alternant les bonnes et mauvaises sorties, il guettera un éventuel faux pas des favoris pour venir mettre son grain de sel à l'arrivée.

5. HANIYA. Cette protégée du très efficace entraîneur AD. Feghouli reste sur un sans faute tout au long de cette saison, ce qui lui confère une chance non négligeable pour venir jouer les premiers rôles de ce classique.

6. SOLTANAT EL MESK. Il faudra s'en méfier particulièrement de cette pensionnaire de l'hippodrome de Laghouat qui à mon avis, elle ne fera pas le déplacement pour la simple participation.

7. RITEJ EL MESK. Capable du meilleur comme du pire, cette protégée de l'entraîneur H. Djellouli dont les intérêts ont été confiées cette fois à un spécialiste des parcours d'endurance comme celui du jour R. Baguira connu pour son efficacité et son sérieux.

8. IMALAYA. Cette vaillante coursière semble avoir retrouvé, quelques sensations comme le montrent ses excellents essais ce qui lui permettra, une belle place sur le podium.

9. LINA. Rien de probant à son actif.

10. HASNIA D'HEM. C'est vrai, elle reste sur d'excellents essais une 3ème place et une victoire mais dans des parcours réduits à celui du jour.

11. MAROUANE SAT. Barré en théorie.

12. SARIET EL MESK. Au-dessous du lot.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
3. SIFAT EL MESK - 8. IMALAYA - 5. HANIYA - 1. HAVANA D'HEM - 2. HAMAMA D'HEM

LES CHANCES
7. RITEJ EL MESK - 4. IHRANE

La BRI interpelle à Oum El Bouaghi trois individus et saisit plus de 97 000 unités de tabac de contrebande

Les éléments de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont procédé à l'arrestation de trois suspects et à la saisie de 97 479 unités de tabac contrefait et de contrebande, ainsi que de deux véhicules utilitaires. Cette opération a été déclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une tentative d'acheminement d'une importante cargaison de produits tabagiques illicites depuis une wilaya limitrophe vers la ville d'Aïn Fakroun.
Après l'interception en coordination avec les autorités judiciaires d'un premier véhicule suspect et de son conducteur, l'approfondissement des investigations a permis de localiser le lieu de stockage de la marchandise frauduleuse et d'appréhender ses complices, avant que l'ensemble des mis en cause ne soient présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Fakroun pour délit de détention et de contrebande de marchandises sensibles à la fraude sans justificatif à l'aide d'un moyen de transport dans le rayon douanier.

Deux individus placés en détention provisoire pour trafic de drogue à Mascara

Les forces de police relevant de la sûreté de daïra de Tighennif (wilaya de Mascara) ont interpellé, lors de deux opérations distinctes, deux individus âgés de 31 et 37 ans impliqués dans la détention et le trafic illicite de stupéfiants (kif traité).
La première opération, menée à la suite d'une patrouille de terrain, a permis de saisir sur le premier suspect 6 morceaux de kif traité d'un poids de 1,8 gramme, un cutter ainsi qu'une somme d'argent dépassant les 100 000 DA, avant qu'une perquisition de son domicile effectuée en coordination avec le parquet ne mène à la découverte d'une autre quantité dissimulée dans sa chambre à coucher.
La seconde intervention, basée sur l'exploitation de renseignements, a abouti à l'arrestation du second mis en cause en possession de 4 grammes de kif traité prêts à la vente et d'un montant de 3 000 DA provenant des revenus du trafic, conduisant à leur présentation devant le parquet près le tribunal de Tighennif qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Trois ans de prison ferme pour une bande de quartier à Alger



Les services de sécurité de la wilaya d'Alger ont récemment procédé à l'arrestation de six individus impliqués dans une affaire de constitution de bande de quartier ayant troublé l'ordre public et semé la panique parmi les habitants de la capitale. L'intervention policière a fait suite au dépôt d'une plainte consécutive à une violente rixe survenue entre les suspects, identifiés par les initiales (Kh. A.), (H. A.), (M. J.), (M. H.), (M. A.) et (N. R.), ce qui a poussé les enquêteurs à ouvrir des investigations rapides permettant de les localiser et de les interpeller.
Après l'accomplissement des procédures légales d'usage, les six mis en cause ont été présentés devant la justice selon la procédure de comparution immédiate. À l'issue de l'audience, le tribunal a prononcé une peine de trois ans de prison ferme à l'encontre de chacun des prévenus, retenus coupables des chefs d'inculpation de création et d'appartenance à une bande de quartier.

L'Université d'Oran 2 signe une convention de coopération avec une université indonésienne



L'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed" a signé récemment une convention de coopération avec l'Université indonésienne Sebelas Maret, visant à renforcer les échanges et à développer les partenariats entre les deux établissements dans plusieurs domaines, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution universitaire.
La convention a été signée par le recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, et son homologue de l'Université Sebelas Maret, le professeur Hartono Si. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'établissement algérien visant à renforcer sa coopération universitaire à l'échelle internationale, a précisé la même source. Cet accord porte notamment sur le développement des échanges dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et des activités académiques. Il prévoit également le renforcement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif, ainsi que l'échange d'informations et de publications scientifiques entre les deux institutions.
Les deux universités envisagent, en outre, de mener des projets de recherche conjoints et d'organiser des conférences, des séminaires et des ateliers scientifiques. La coopération sera également étendue aux laboratoires de langues des deux établissements, dans la perspective de promouvoir les échanges et de développer des initiatives communes dans le domaine de l'enseignement des langues, a-t-on souligné.

Un quadragénaire impliqué dans un vol à l'intérieur d'un véhicule arrêté à Sétif

Les éléments de la quatrième sûreté urbaine relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont arrêté un individu âgé de 40 ans, impliqué dans une affaire de destruction volontaire de biens d'autrui suivie de vol à l'intérieur d'un véhicule. Le mis en cause avait brisé la vitre de la voiture pour s'emparer d'un sac contenant une somme d'argent. Grâce aux investigations sur le terrain et à l'exploitation des caméras du centre de vidéosurveillance de la wilaya, l'auteur a été identifié et interpellé. Une perquisition effectuée à son domicile en coordination avec le parquet local a ensuite permis de récupérer le montant dérobé, s'élevant à 474 500 DA, et de le restituer à son propriétaire, avant que le suspect ne soit présenté devant le parquet compétent en vertu d'un dossier pénal.

La facture mondiale des importations alimentaires atteindra 2267 milliards USD fin 2026

Selon les dernières prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la facture mondiale des importations alimentaires devrait atteindre 2 267 milliards de dollars en 2026, marquant un net ralentissement avec une hausse de 1,9 % contre près de 8 % l'année précédente.
Cette modération globale s'explique principalement par le repli des cours internationaux du café et du cacao qui compense l'augmentation des dépenses liées aux céréales et aux oléagineux, bien que l'impact demeure très inégal et pèse plus lourdement sur les pays à faible et moyen revenus (+4,9 %) et les pays les moins avancés (+3,9 %) que sur les économies à revenu élevé (+0,4 %).
Si les récoltes mondiales de blé et de maïs restent solides avec des stocks en hausse, le commerce céréalier devrait reculer de 3,3 %, tandis que les productions de riz, de sucre et les captures de pêche subiront les effets défavorables du phénomène climatique El Niño, contrairement aux filières de l'aquaculture (+3,6 %), des produits laitiers (+1,8 %) et de la viande qui poursuivent leur croissance malgré la hausse des coûts de production alimentée par les tensions sur les marchés de l'énergie et des engrais.

7 morts et 231 blessés sur les routes en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 231 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Tindouf avec trois morts et deux blessés, suite au renversement d'un véhicule léger au niveau du chef lieu de la wilaya. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de cinq incendies, notamment urbain, au niveau des wilayas d'Alger, Guelma, Annaba, Constantine et Batna.
Pour ce qui est de la lutte contre les incendies de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 24 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas du territoire national, selon le même bilan.

EXPRESS- HISTORIQUE



MISE AUX POINGS



« 400.000 hectares de terres au Maroc sont consacrés à la culture du cannabis, illustrant l'ampleur d'une économie criminelle entretenue par le régime du Makhzen, qui a fait du pays le premier producteur mondial de cette drogue »

Hassen Kacimi, expert en questions sécuritaires et migratoires

MÉTÉO D'ALGER
Mardi 24 novembre 2026
24 °C / 15 °C
Dans la journée : Nuageux
Vent : 12 km/h
Humidité : 50 %
Dans la nuit : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 66 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES
Mardi 14 djoumad el-thani 1448
Dohr : 12h35
Assar : 15h15
Maghreb : 17h37
Îcha : 19h00
Mercredi 15 djoumad el-thani
Sobh : 06h05
Chourouk : 07h36

DEVENIR PILOTE

Tassili Travail Aérien lance son académie et ouvre les préinscriptions

Une nouvelle opportunité s'offre aux passionnés d'aviation et aux candidats souhaitant faire carrière dans le secteur aéronautique. Tassili Travail Aérien (TTA), filiale du groupe Sonatrach, a officiellement annoncé le lancement de sa propre académie de formation de pilotes, baptisée TTA Flight Academy.



Ph : DR

Les premières sessions de formation sont prévues pour le 2 janvier 2027, tandis que les préinscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Implantée à l'aéroport de Sayada, dans la wilaya de Mostaganem, cette nouvelle structure ambitionne de former une nouvelle génération de pilotes grâce à des programmes agréés par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) et dispensés conformément aux exigences réglementaires nationales et aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Forte de son expérience dans le pilotage et les opérations aériennes, notamment le transport du personnel du secteur des hydrocarbures, Tassili Travail Aérien entend mettre son savoir-faire au service de la formation des futurs professionnels de l'aviation.

TROIS FORMATIONS PROPOSÉES : PPL, CPL ET ATPL

TTA Flight Academy propose trois parcours correspondant à différents niveaux et objectifs professionnels. PPL (Private Pilot Licence) ; la licence de pilote privé s'adresse aux passionnés d'aviation souhaitant apprendre à piloter un avion et pratiquer le vol privé. CPL (Commercial Pilot Licence) ; cette formation prépare les candidats à exercer le pilotage à titre professionnel et à accéder aux opportunités de l'aviation commerciale et des opérations aériennes spécialisées. ATPL (Airline Transport Pilot Licence); ce cursus est destiné aux candidats souhaitant s'orienter vers une carrière de pilote de ligne et se préparer aux exigences de l'aviation commerciale.

LES CONDITIONS POUR INTÉGRER L'ACADÉMIE

Les conditions d'admission diffèrent selon le parcours choisi. D'après les informations communiquées sur l'offre de formation de l'académie, le baccalauréat n'est pas obligatoire pour accéder à la formation PPL.

En revanche, les candidats souhaitant suivre les formations CPL et ATPL doivent être titulaires du baccalauréat. Le dossier de candidature comprend notamment les documents suivants; un certificat de nationalité. Un extrait de naissance.

Une copie de la carte nationale d'identité. Un extrait du casier judiciaire. Un justificatif du niveau scolaire correspondant à la formation choisie.

Les justificatifs scolaires demandés varient ainsi selon le cursus: niveau de troisième année secondaire pour le parcours PPL et baccalauréat pour les parcours CPL et ATPL.

DES MOYENS PÉDAGOGIQUES ASSOCIANT THÉORIE ET PRATIQUE

L'académie annonce un dispositif de formation combinant enseignements théoriques et exercices pratiques. Les apprenants bénéficieront notamment d'un simulateur de vol, destiné à développer leurs compétences et à les préparer aux différentes situations de pilotage. La structure dispose également d'une flotte composée d'avions monomoteurs et bimoteurs, permettant d'accompagner les élèves dans leur progression, des premiers vols aux étapes avancées de leur formation. L'encadrement sera assuré par des formateurs expérimentés issus du secteur aéronautique. L'académie met également en avant une approche pédagogique axée sur la préparation des vols, la navigation, la sécurité et le travail en équipage. Les candidats intéressés peuvent dès à présent consulter les programmes, les conditions d'admission et les modalités de préinscription sur le site officiel de l'académie. Les informations sont accessibles à l'adresse suivante : https://tassilitravailaerien.dz/academie/ Les premières sessions de formation débuteront le 2 janvier 2027, à l'aéroport de Sayada, dans la wilaya de Mostaganem.

Ania N.

CONGRÈS AFRICAIN DE SANTÉ PUBLIQUE

La RASD au rendez-vous d'Addis – Abeba

La République sahraouie participe à la cinquième édition du Congrès africain de santé publique (CPHIA 2026), qui se tient dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, avec la participation de dirigeants, de responsables politiques, d'experts et de représentants d'institutions sanitaires africaines et internationales. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été marquée par l'hommage rendu à plusieurs dirigeants africains, en reconnaissance de leurs approches et de leurs efforts dans le domaine de la santé publique. Cette distinction met en lumière le rôle de la volonté politique et du leadership dans le renforcement des systèmes de santé à l'échelle du continent. Placée sous le thème du renforcement de la souveraineté sanitaire africaine et de la capacité du continent à maîtriser son propre avenir sanitaire, cette édition met l'accent sur la mobilisation des ressources nationales pour financer le secteur de la santé, ainsi que sur le développement des capacités locales de production de vaccins, de médicaments et de moyens de diagnostic. Les travaux portent également sur la nécessité de bâtir des institutions de santé publique solides, capables de prévenir les menaces sanitaires, de les détecter rapidement et d'y apporter des réponses adaptées. Le programme, qui se poursuivra jusqu'au 27 novembre, prévoit une série de conférences et de débats consacrés aux stratégies et aux priorités sanitaires du continent africain. Une attention particulière sera accordée à la numérisation des systèmes de santé et au renforcement des mécanismes d'échange et de partage des données sanitaires relatives aux maladies et aux épidémies, notamment à travers la plateforme numérique DHIS2. La République sahraouie est représentée à cette rencontre par le ministre de la Santé publique et membre du Secrétariat national, Adak Brahim Hmam, accompagné du responsable du département central des statistiques sanitaires, Entigadek Hamdi. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la présence de la République sahraouie dans les rencontres sanitaires africaines, à favoriser l'échange d'expériences et d'expertises et à contribuer aux discussions continentales sur le développement des systèmes de santé et l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires.

M.Seghilani

DOUANES

25 000 comprimés psychotropes saisis à Sétif et M'sila

Les services des Douanes algériennes ont réalisé deux opérations sur le terrain ayant permis la saisie de 25 625 comprimés psychotropes de type Prégabaline dosés à 300 mg, dans le territoire de compétence de la direction régionale des Douanes de Sétif. Selon un communiqué de la Direction générale des Douanes, « ces opérations font suite à deux interventions distinctes menées par la brigade polyvalente des Douanes de M'sila et la brigade mobile des Douanes de Sétif, en coordination avec les services de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre du renforcement de la coopération sur le terrain et de la lutte contre les différentes formes de contrebande et de criminalité organisée ».

L. Z.

DIASPORA ALGÉRIENNE

Une journée parlementaire en préparation à l'APN

La Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, lundi, une réunion consacrée à la préparation des dispositions organisationnelles relatives à une journée parlementaire intitulée "La communauté algérienne et les compétences nationales à l'étranger : un ancrage solide, des passerelles durables, une contribution au développement et à l'investissement", indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette réunion, il a été procédé à la présentation "des axes de la fiche technique de cette journée parlementaire ainsi que de son programme", précise la même source. A cet égard, les membres de la Commission ont souligné l'importance de cette initiative pour "renforcer les passerelles de communication avec les membres de la communauté nationale à l'étranger et examiner les mécanismes permettant d'associer les compétences algériennes au processus de développement national et au soutien à l'investissement", ajoute-t-on dans le communiqué.

R. N.

SOUS-RIRE

